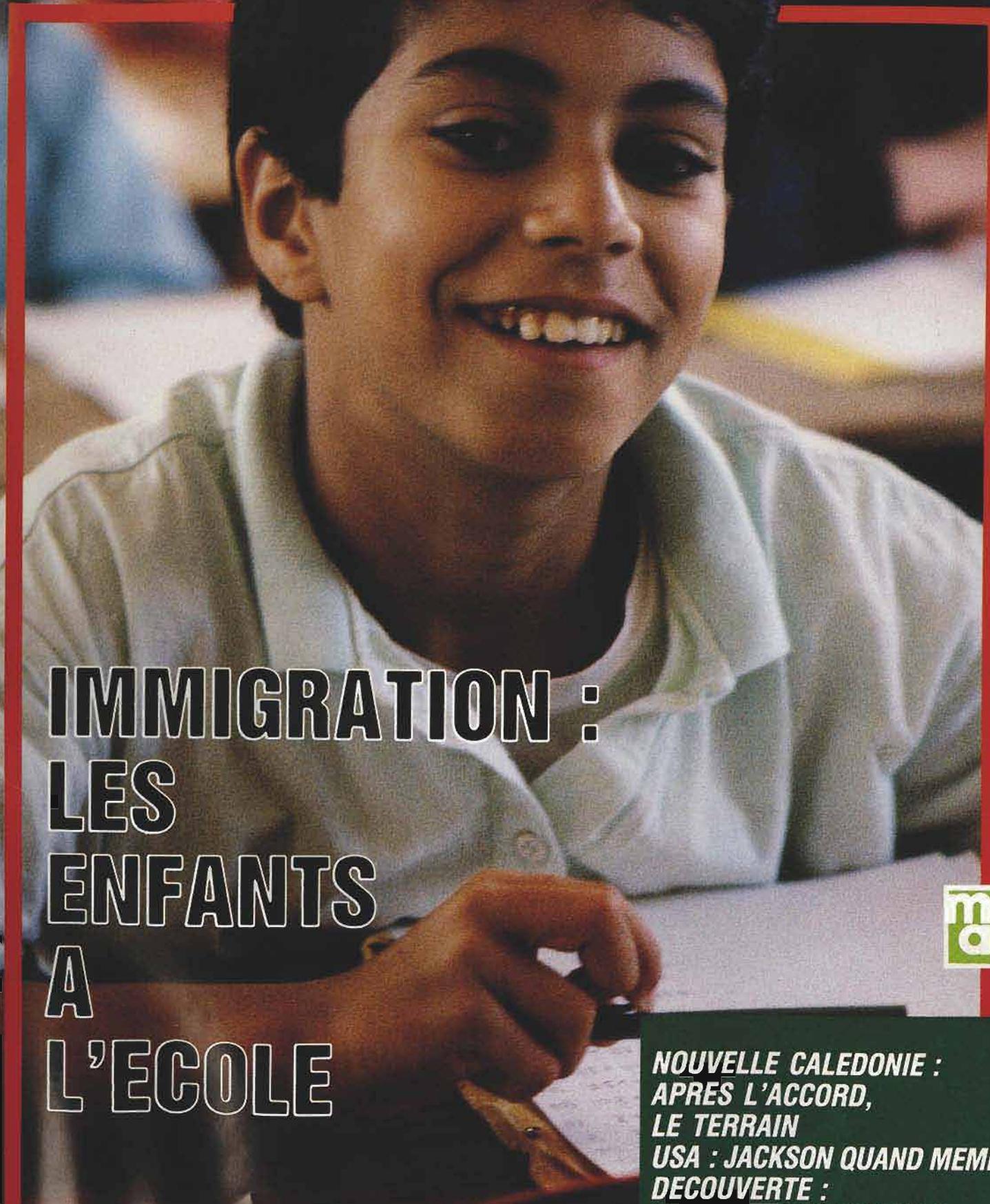


Différences



IMMIGRATION : LES ENFANTS A L'ECOLE



**NOUVELLE CALEDONIE :
APRES L'ACCORD,
LE TERRAIN
USA : JACKSON QUAND MEME
DECOUVERTE :
ETUDIANTS D'AILLEURS**

EXTRA LEGERES



NOUVEAU



EDITO

PAS LE TEMPS

C'était encore l'été. Pas encore trop pâlichons, la rentrée à peine effectuée, nous avons toutes les excuses pour planer un peu, sans excès mais décontractés. Et puis en quelques jours, la réalité nous a rappelés à l'ordre du jour.

La campagne des cantonales (aussi discrète soit-elle) nous a ramené au Front national et ses accords possibles avec une partie de la droite (qui gouverne d'ailleurs déjà avec lui dans nombre de départements).

Le faux-blond vrai-nervi a lâché une de ces crapuleries dont il a le secret et toute la classe politique a fait semblant de s'étonner.

Enfin, ces empêcheurs d'expulser en rond du MRAP ont rappelé que la loi Pasqua continuait discrètement de servir contre les immigrés. Les pieds dans le plat, quoi !

Et ce, au moment où Différences se trouvait empêché de remplir sa mission de service public antiraciste... La leçon est claire : il ne peut y avoir de relâche dans le combat antiraciste. A peine a-t-on arrosé la défaite électorale des expulseurs et des racistes avoués qu'il faut repartir. Même pas le temps d'une gueule de bois après un succès.

Et si ça continue, on ne pourra même pas fêter tranquillement le bicentenaire de la Révolution, il faudra déjà prévoir 1992.

Différences

OCTOBRE

Différences

Magazine créé par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), édité par la Société des éditions Différences 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.06.88.00.

SOMMAIRE

Actuel

8 Jackson quand même

La campagne électorale américaine s'achève. Une révélation : Jesse Jackson, le pasteur noir si actif contre le racisme et la pauvreté.

ROBERT PAC

10 Nouvelle-Calédonie : «Tout dépendra du terrain»

Jean Guiart, ethnologue au musée de l'Homme et spécialiste de la Nouvelle-Calédonie, n'a qu'une certitude après l'accord de Matignon : les Kanaks jugeront sur pièce.

Entretien réalisé par RENE FRANÇOIS

13 Pour que la France redevenue un Etat de droit

La loi Pasqua continue de sévir. A l'initiative du MRAP, associations et personnalités décident d'agir pour son abrogation.

DOMINIQUE LAHALLE

ABONNEMENTS

1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 300 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

Publicité au journal

Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1988-10.

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

Dossier

16 Les petits enfants du siècle

L'école est malade, l'échec scolaire est massif. Les enfants issus de l'immigration sont les premiers touchés. Est-ce parce qu'ils sont enfants d'étrangers ou parce que socialement défavorisés ?

CHERIFA BENABDESSADOK
et CATHERINE SAJNO

Culture

26 L'invité

Une pièce de Pilgesu Eremus qui raconte le retour au village d'un travailleur turc exilé en Allemagne. Entretien avec Isil Kasapoglu, le metteur en scène.

LAURE LASFARGUES

Découvertes

30 Etudiants du monde

Ils vivent et étudient à Paris. Leur cité est un village où cent nationalités se croisent.

CATHERINE SAJNO

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Albert Lévy

REDACTION

Rédacteur en chef
René François
Secrétariat de rédaction-
maquettes :
Véronique Mortaigne
Iconographie
Joss Dray

ADMINISTRATION/GESTION

Loïc Le Guernigou

ONT PARTICIPE A CE NUMERO :

Chérifa Benabdessadok, Dominique Lahalle, Véronique Mortaigne, Christiane Dancie, Laure Lasfargues, Catherine Sajno, Rabha Ataf, Robert Pac, Yves Thoraval. **Maquette** : Joao Batista Neibert

Couverture : Noël Monnier.

DES SEMAINES DECISIVES ?

Protestations, manifestations, la visite de Yasser Arafat à Strasbourg, à l'initiative du groupe socialiste au Parlement européen n'aura pas été discrète.

Avant la tenue du Conseil national palestinien, prévue dans les prochains jours à Alger, le leader palestinien ne pouvait aller très loin dans ses déclarations. Celles qu'il a faites auront suffi à faire quelque bruit. Yasser Arafat a présenté les deux options qui s'offrent aujourd'hui aux Palestiniens : soit la proclamation d'un Etat palestinien sous occupation israélienne avec la création d'un gouvernement provisoire, soit un appel aux Nations unies pour qu'elles exercent un mandat temporaire sur les territoires occupés après un retrait israélien. S'affirmant « prêt à rencontrer à tout moment et dans les conditions, aux Nations unies, tout responsable israélien qui l'accepterait », Yasser Arafat a appuyé les récentes déclarations de responsables palestiniens qui proposaient dernièrement « des négociations directes avec les Israéliens ». Il a enfin réaffirmé son espoir de voir appliquer les résolutions de l'ONU et notamment la 181 qui prévoit le partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif et l'autre palestinien. Opération de charme ? Peut-être, mais si les uns et les autres acceptaient de se prendre au sérieux ?

Côté israélien, les réactions gouvernementales et notamment celles de Shamir ont été négatives, voire violentes. Mais le mouvement de l'OLP vers une reconnaissance de fait de l'Etat israélien rencontre tout de même des échos importants.

A quelques semaines des élections israéliennes, le désengagement du roi Hussein rend caducs les programmes des deux grands partis israéliens sur les territoires occupés : avec qui d'autre que l'OLP peut-on négocier quand même l'option jordanienne est morte ? Les travaillistes envisagent ainsi le face à face avec les Palestiniens « pourvu qu'ils reconnaissent les résolutions

242 et 238 de l'ONU [ce que l'OLP a déjà fait - NDLR] et renoncent au terrorisme » Shimon Péres, leader du parti travailliste, s'est déclaré « prêt à faire un compromis historique incluant un élément territorial ». On ne prononce pas le nom de l'OLP, on ne précise pas jusqu'où aller et les travaillistes restent divisés ; mais si les Palestiniens ne sont pas ceux de l'OLP, de qui s'agit-il ?

Au Likoud, certains prennent acte de l'impossibilité de continuer à faire vivre la fiction de Hussein-roi-de-Jordanie-et-représentant-des-Palestiniens et envisagent désormais l'annexion pure et simple des territoires occupés en tout ou partie.

Situation mouvante donc, dans un contexte électoral et qui, si l'OLP prenait des initiatives politiques nouvelles, pourrait conduire à des remises en cause profondes.

Mais pour l'instant, la seule citation de l'OLP comme organisation représentative des Palestiniens - faite par le directeur général des Affaires étrangères israéliennes - a

suffit à soulever une tempête de protestations officielles du Likoud ; et le programme électoral des travaillistes refuse toujours les pourparlers avec l'OLP.

Ces positions pourront-elles être tenues longtemps ? Pas sûr : dans un sondage récent, cité par *le Monde*, 71 % des Israéliens sont pour des négociations avec l'OLP dans le cadre d'une conférence internationale, (contre 25 %), 60 % exigeant comme préalable la reconnaissance d'Israël et 11 % voulant négocier sans préalable. Par ailleurs, 60 % restent contre la création d'un Etat palestinien (37 % l'acceptant). Une situation en pleine évolution ou les toutes prochaines semaines seront importantes, tant du côté palestinien avec le Conseil national que du côté israélien avec les élections et le prochain gouvernement. En attendant, sur le terrain, violences, bouclages de villages, banissement et répression reste la règle contre un soulèvement qui ne mollit pas. Le bilan est lourd : plus de 280 tués civils palestiniens. Leur moyenne d'âge : quinze ans. □

R. F.



Yasser Arafat.

IRAK : LES CRIMINELS

Dans son numéro de mai 1988, *Différences* présentait un dossier sur le peuple kurde et la répression qui le frappe depuis des années. La fin du conflit Iran-Irak a cependant donné le signal d'un assaut irakien sans précédent contre les villages du Kurdistan. Un assaut où les armes les plus meurtrières sont employées contre les populations civiles : artillerie, chars et avions ont fait des milliers de victimes frappées par les bombes, le napalm ou les armes chimiques. Cent mille Kurdes

ont dû fuir leur pays et se réfugier en Turquie. Amnesty International parle d'une « politique systématique et délibérée visant à éliminer un grand nombre de civils kurdes ». C'est à une véritable guerre d'extermination que se livre l'armée irakienne, et que le Parlement européen vient de condamner, soulignant qu'on « n'était pas loin d'atteindre les dimensions d'un génocide ». Le premier fournisseur d'armes à l'Irak est la France.

Iran-Irak : on négocie, mais les Kurdes irakiens se retrouvent à nouveau sous les bombes.



ART 1 : L'APARTHEID EST MON COPAIN

1789, *fêtons-le ensemble* est un guide, celui des manifestations prévues un peu partout pour commémorer la Révolution française, celle des droits de l'homme. En dernière page, on trouve la liste des maisons de la France (French government tourism office, en anglais) à l'étranger qui fêteront, elles aussi, l'événement. Voici le début de la liste :

VOS CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

AFRIQUE DU SUD : FGTO 10 th Floor Carlton Centre Commission Street JOHANNESBURG 2001. Tél. : 19 27 1 331 92 52 postes 56 et 57. TELEX : (095) 487 505 SA. FGTO

ALLEMAGNE : FGTO Westendstrasse 47 Postfach 100 128 D6000 FRANKFURT 1. Tél. : 19 (49) 69 75 60 83. TELEX : (04) 414459

Précision : le guide est offert par la mission du Bicentenaire de la Révolution française et des droits de l'homme et du citoyen... Le 14 juillet 1989 mériterait de sentir la poudre !

DE FORCE

Le ministère de l'Intérieur ouest-allemand vient de mettre au point un programme de rapatriement pour 27 000 Tamouls venus de Sri Lanka. Chacun d'entre eux devrait recevoir 300 Marks (1 000 F) et un billet de retour. Ceux qui, craignant pour leur vie, refuseront de rentrer se verront expulser de force et sans indemnités.

Le haut commissariat aux réfugiés, dont certains articles de presse indiquaient qu'il était favorable à ce projet, a publié un démenti affirmant qu'il n'était d'accord que pour des retours volontaires, et refusait sa caution à tout projet de retour forcé.

ANNULE

Succès des actions antiapartheid contre la tournée d'un XV mondial de rugby en Afrique du Sud. Prévue au mois d'août, la tournée des rugbymen a finalement été annulée par manque de représentativité.

Les joueurs français présentés se sont déclarés forfaités et seuls un Australien, un Haïwaien, cinq Fidjiens et quatre joueurs des Tonga se sont rendus en Afrique du Sud. Un peu léger d'autant que plusieurs d'entre eux sont blessés. Ce n'est pas encore cette saison que l'Afrique du Sud pourra casser le boycott sportif !

L'AMERIQUE INDIENNE

Deux événements indiens à Paris en octobre. Du 7 au 15, à l'auditorium de la FNAC (Halles), expos, débats et films introduiront le sujet avec des représentants indiens d'Amérique et des écrivains-ethnologues.

Et puis le 15 octobre, de 14 à 22 heures, ce sera la Journée internationale de solidarité avec les peuples indiens des Amériques au 92 bis, bd du Montparnasse. Les deux manifestations sont organisées par l'association Nitassan et soutenues par le MRAP.

DES MEDAILLES POUR MANDELA

Lors des championnats africains d'athlétisme qui se sont terminés fin septembre, les champions couronnés ont décidé d'offrir leurs médailles à Nelson Mandela qui venait de fêter son 70^e anniversaire dans les prisons sud-africaines. « Nous nous engageons à garder son image dans nos cœurs et nos esprits pendant les jeux Olympiques de Séoul », ont déclaré les athlètes.

ANDRE BRINK ET EUZHAN PALCY

Euzhan Palcy, l'auteur de *Rue Cases-Nègres* est la première femme noire qui ait dirigé le tournage d'un film pour les grands studios d'Hollywood. Elle vient en effet d'achever pour la MGM un film adapté du roman d'André Brink *Une saison blanche et sèche*, au Zimbabwe. Au générique figurent Donald Sutherland et Marlon Brando.

RACISM IS TOO EXPANSIVE !

La municipalité de Yonkers (près de New York) maintenait depuis des années une discrimination raciale de fait, cantonnant les non-Blancs dans les ghettos du sud de la ville. Le conseil municipal a été jusqu'à voter contre l'implantation de HLM, sous prétexte que les Noirs allaient envahir les quartiers de Blancs. Un juge fédéral de New York a condamné ce racisme : 3 100 F d'amende par jour aux conseillers municipaux et 600 F par jour à la ville, cette dernière amende doublant chaque 24 heures jusqu'au vote devant corriger l'injustice. Mi-septembre, lorsque l'amende atteignit 6 millions de francs, avant de passer à 12 le lendemain, les conseillers racistes ont cédé. Juste avant que la ville ne se déclare en faillite. Les 40 000 non-Blancs de Yonkers ont désormais le droit de loger où ils veulent dans leur ville.

■ SAHARA OCCIDENTAL : LA PAIX N'EST PLUS UN MIRAGE



Le compte à rebours a commencé pour le règlement définitif du conflit du Sahara occidental. Après treize ans de combats, le Maroc et le Front Polisario ont en effet accepté les propositions du plan de paix qui leur avaient été soumis en août dernier par M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies.

Si le Maroc a exprimé son accord de principe, le Front Polisario n'a accepté le compromis que sous certaines conditions. Le président de la République arabe sahraouie démocratique, Mohamed Abdelaziz, juge ces propositions « globales », et estime qu'il reste en suspend « un certain nombre de détails qui ont leur importance et qui ne pourraient être réglés que dans le cadre de négociations directes ».

Le plan de paix de M. Perez de Cuellar prévoit en effet un référendum d'autodétermination sur la base d'un corps électoral déterminé par le recensement effectué par l'administration coloniale espagnole en 1974, un an avant le retrait de l'Espagne du Sahara. Celui-ci dénombrait à l'époque 75 000 personnes, mais les autorités de Madrid estimaient qu'en réalité la population sahraouie avoisinait plutôt les 90 000 habitants. Or, elle atteint aujourd'hui, selon le Polisario, 250 000 personnes dont 165 000 vivent dans les camps

de réfugiés situés au sud de Tindouf, en territoire algérien. « Nous acceptons le référendum sous la forme qui nous est proposée », poursuit le président Mohamed Abdelaziz, à condition qu'il soit procédé à l'évacuation de l'armée et de l'administration marocaine, qui doivent être remplacés par une administration internationale. »

La présence des troupes, de l'administration et de la colonie de peuplement marocaine, constitue en effet la principale pomme de discorde entre les deux belligérants. Estimés par le rapport de la mission technique de l'ONU effectuée fin 1987 au Sahara occidental à un total de 175 000 personnes (civils et militaires confondus), ils représentent les deux tiers de la population totale vivant sur ce territoire. « C'est une véritable épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes », expliquent les officiels sahraouis. D'autant que la politique d'implantation et de transfert des populations vise à dissoudre la population sahraouie dans un ensemble humain plus vaste, ce qui permet de brouiller et de transformer toutes les données humaines et démographiques du Sahara occidental. »

Il semblerait que leurs craintes soient fondées. Des opérations de séduction en direction de la jeunesse sahraouie auraient eu lieu durant l'été dernier. Un

partisan du Front Polisario vivant en zone occupée rapporte qu'à l'occasion de la fête de la jeunesse, plusieurs milliers de jeunes sahraouis ont été emmenés par cars à Agadir pour entendre le discours du roi Hassan II les invitant à s'installer au Maroc où ils trouveraient un emploi. Ce qui n'est rien d'autre, pour les sahraouis, « qu'une invite à l'exil forcé ».

Par ailleurs, les modalités du cessez-le-feu ne sont toujours pas définies, même si celui-ci est annoncé selon certaines sources diplomatiques pour la mi-septembre, soit neuf mois avant le référendum prévu pour juin 1989. □

RABHA ATTAF

IMPRIMERIE WEIL

117, rue des Pyrénées
75020 PARIS

GALERIE ARIEL

140, boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tél. (1) 45.62.13.09

■ TARDIVE DECOUVERTE

Avec le calembour de Le Pen sur « Durafourcrématoire », une bonne partie de la classe politique semble avoir découvert que le Duce franchouillard pouvait être plus dangereux qu'utile pour eux. Aussi, ce nouveau débordement du chef de l'extrême droite s'est-il traduit par des condamnations unanimes. D'autant qu'il récidivait le lendemain en traitant un parlementaire européen qui le dénonçait comme antisémite de « pédophile pro-arabe à tendance sadique ».

Bref, une large partie de ceux qui envisageaient de passer quelques accords discrets mais avantageux pour les prochains scrutins dénoncent aujourd'hui Le Pen pour ce qu'il est. Et

c'est tant mieux. Informons tout de même ces gens que Le Pen était déjà condamné pour antisémitisme et racisme (sur plainte du MRAP) ; qu'il avait déjà déclaré : « Je crains que le procès Barbie ne soit une machine de guerre contre la France et contre son unité nationale (A2, 6 mai 1987) » qu'il avait déjà dit : « La montée du pouvoir d'Hitler et du parti national socialiste fut caractérisée par un puissant mouvement de masse, somme toute populaire et démocratique ». (Texte de préface aux chants nazis édités par ses soins en 1968.)

Le Pen avait depuis longtemps écrit : « Quand les Huns, les Wisigoths et les

Ostrogoths avancent, chassés de leur territoire par la misère et envahissent celui de leurs voisins, il n'y a pas de guerre si on leur ouvre les portes, si on leur entrouvre les femmes : je crois que les immigrés sont l'avant-garde des barbares à l'assaut de l'Occident » (décembre 1980) ; ou encore sur l'apartheid « on ne résoudre pas le problème en permettant aux Noirs de voter dans les mêmes urnes que les Blancs... (A2, octobre 1985). Il aura donc fallu à certains vingt ans pour enfin voir clair ! Mieux vaut tard que jamais, puisqu'il paraît que ces condamnations de Le Pen valent refus de tout accord électoral avec lui. Enfin, on verra...

REVUE(S)

Amnesty International vient de sortir un dossier de trente-six pages sur les droits de l'homme en Inde. Un document précis. (4, rue de La Pierre-Levée, 75553 Paris cedex 11).

L'Inde encore dans Info-doc, publié par l'UNICEF. Un dossier général avec des chiffres (population, économie...) et des cartes. Douze pages pour faire le point. (35, rue Félicien-David, 75011 Paris cedex 16).

Documentation Réfugiés donne une revue de presse sur les réfugiés dans le monde et, dans son numéro 46, un dossier sur l'aide sanitaire aux réfugiés (4/6, passage Louis-Philippe, 75011 Paris).

La Tribune juive présente dans son numéro 1034/35 un long article sur Le Proche-Orient dans la course à la Maison Blanche (en kiosque).

Dialogue, revue du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) offre un numéro 63 presque entièrement consacré à la Révolution française sous le titre, Des valeurs à vivre jusqu'au bout (6, av. Spinoza, 94200 Ivry). Trois sujets importants dans **Hommes et Migration** (septembre 88) : Histoire de France, Histoire des Français, Communautés immigrées en France, et Les enjeux des débats actuels sur l'immigration. Cent cinquante pages fournies, au total (40, rue de la Duée, 75020 Paris).

Des informations sur l'Afrique australe dans **Résistance anti-apartheid**, édité par l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), 21, rue Marceau, 93100 Montreuil.

Bwenando, n° 110, démarre la publication d'un dossier sur l'affaire d'Ouvéa, avec un rappel du contexte, des faits et témoignages jamais publiés de tortures et violences exercées par certains militaires français. (BP 1671, Nouméa, Nouvelle-Calédonie).

■ WATTRELOS : LES MUNICIPALES DERAPENT

Mi-septembre, quatre policiers municipaux de Wattrelos (Nord) arrêtent, sans raison, un garçon de 17 ans. Il n'a rien fait, seulement il est d'origine algérienne.

Pour les quatre « municipaux », cela suffit. Bousculé, frappé, traité de « sale bougnoule », D... est embarqué dans leur voiture et au passage d'un pont, balancé dans le canal. « Il a glissé », diront-ils.

Un peu plus tard, croisant à nouveau leur victime gelée et dégoulinante, ils le rejettent à l'eau : « Il a glissé une deuxième fois », ont-ils expliqué au juge d'instruction lequel — manquant sans doute d'humour — les a inculpés « d'arrestation illégale et de séquestration de personne ».

Le maire de Wattrelos, qui dénonce un « comportement inacceptable de la part de fonctionnaires », les a révoqués. Vite fait, bien fait.

ALTERNATIVES
ECONOMIQUES n° 60
octobre

immigrés L'AVENIR ENSEMBLE

Notre dossier du mois : L'immigration est irréversible. Comment préparer au mieux notre avenir commun (emploi, chômage, protection sociale, délinquance, Europe, ...) ?

Et aussi : le bilan Reagan — le krach boursier, 1 an après — La crise est-elle finie ?

BON À DÉCOUPER
POUR RECEVOIR UN SPECIMEN GRATUIT

Nom, Prénom :
Adresse :

ALTERNATIVES ECONOMIQUES
12 RUE DU CHAIGNOT 21000 DIJON Tél : 80 30 97 76

Les élections présidentielles américaines

JESSE JACKSON QUAND MÊME

Un homme aura marqué la campagne électorale américaine : Jesse Jackson. Il est noir et c'est le plus radical. Est-ce un hasard dans un pays de racisme et de pauvreté frappant toujours les mêmes ?

Les Noirs américains devront encore attendre quatre ans. En effet, malgré sa fulgurante et triomphale campagne, le pasteur noir Jesse Jackson a accepté de préserver l'unité du parti démocrate et s'est résigné à renoncer à devenir le colistier de Michaël Dukakis, lors de la convention démocrate tenue à Atlanta, en Georgie, malgré qu'il ait obtenu 1 152 mandats contre 2 082 à Dukakis. Jesse Jackson a été écarté pour des raisons faciles à deviner. Les démocrates ont préféré caresser dans le sens du poil les conservateurs du Sud en lui préférant le très conservateur sénateur du Texas, Lloyd Bentsen, architecte de la politique reaganienne au congrès. S'il est une catégorie sociale aux Etats-Unis qui devait placer ses espoirs en la personne de Jesse Jackson, c'est bien celle des Noirs américains. En effet, depuis deux décennies, après les quelques acquis des droits civiques de 1964, les Noirs ont vu ceux-ci s'éroder et leur situation se dégrader constamment. Les huit années de gestion de Ronald Reagan n'ont fait qu'accélérer un processus déjà engagé avant son élection à la présidence en 1980. Aujourd'hui, les Noirs sont dans la pire situation qu'ils aient connue depuis 1964. Les coupes sombres pratiquées par l'administration Reagan dans les budgets sociaux (logement et santé), contre les acquis comme l'intégration scolaire ou les quotas à l'embauche (*affirmative action*), se traduisent par une situation dramatique à laquelle



Washington : les sans-logis ont planté leurs tentes devant le département du Logement.

bien peu de Noirs peuvent échapper. Le Bureau des statistiques américain informait récemment que trente-deux millions et demi d'Américains, soit 13,5 % de la population, vivaient en dessous du seuil de pauvreté 1987 (fixé par le gouvernement à 11 612 dollars par an pour une famille de quatre personnes), soit sensiblement autant qu'en 1986. Mais cela signifie en réalité une aggravation si l'on considère la baisse du pouvoir d'achat. Parmi ces pauvres, 31 % sont des Noirs, 11 % des Blancs. Le taux de pauvreté parmi les Noirs est de 33,1 %, soit une hausse de 2 % par rapport à 1986, alors que celui des Blancs est descendu d'un demi-point, soit 10,5 %. Le fossé entre les Blancs et les Noirs ne cesse donc de s'élargir. Toujours selon les mêmes sources, en 1970 le revenu moyen des familles de Noirs représentait 61,3 % de celui

des familles de Blancs ; il est constamment descendu pour ne plus représenter que 57,1 % en 1986.

Malnutrition et insécurité

Le chômage frappe également plus durement les Noirs que les Blancs : 13,5 % des Noirs étaient au chômage en 1987, 5,5 % de Blancs. Les Noirs ont donc deux fois et demie plus de chances d'être chômeurs que les Blancs. Mais le chômage atteint 30 % des Noirs de Harlem, 50 % en moyenne, au plan national, pour les jeunes Noirs de 15 à 19 ans, mais 75 % des jeunes Noirs des ghettos de Harlem, Detroit, Newark et Chicago. Près de trois millions et demi de Noirs sont au chômage. Mais les statistiques ne prennent pas en compte ni les découragés ni ceux qui ont perdu tout espoir de trouver un job et qui sont définitivement dé-

classés et marginalisés.

Dans ces conditions, les Noirs souffrent souvent de malnutrition. Ils font partie de ces 20 millions d'Américains dont la presse parlait récemment. Bien peu parviennent à échapper à la misère des ghettos. Ils constituent la très grande partie des trois millions de sans-logis qui dorment dans les rues, dans les refuges ou les *welfare hotels*. On compte cinquante mille sans-logis rien que pour New York. Les effets du chômage, de la pauvreté et du racisme sont ressentis physiquement et mentalement dans les ghettos de l'Amérique. Il faut ajouter les ravages de l'alcool et de la drogue, habituelles séquelles de la misère. Le Bureau des statistiques du département de la Justice établit en 1987 que les Noirs risquent sept fois plus que les Blancs d'être les victimes d'un homicide. Le racisme règne *de facto* dans la police, la justice, les prisons

et l'application de la peine de mort. Parmi les prisonniers des institutions pénitentiaires fédérales et d'Etat, 45 % sont des Noirs, alors qu'ils ne constituent que 12 % de la population des Etats-Unis. Le 1^{er} mars 1987, sur un total de 1 874 condamnés à mort, 777 étaient noirs, soit 42 % (bureau des statistiques du département de la Justice, 1987). « Il apparaît que les Noirs reconnus coupables du meurtre d'un Blanc sont plus souvent condamnés à mort que toute autre catégorie de personnes ; en revanche, les Blancs sont rarement condamnés à la peine capitale pour avoir tué des Noirs » (Amnesty International, rapport sur la peine de mort aux Etats-Unis, 1987). « La justice américaine établit un ordre de gravité des délits dans lequel les affaires, où les agresseurs sont noirs et les victimes blanches, sont considérées comme les plus graves, suivi par celles où les agresseurs sont blancs et les victimes blanches, puis celles où les agresseurs sont noirs et les victimes noires et, enfin, celles où les agresseurs sont blancs et les victimes noires » (Ghettos et prisons d'Amérique, les Cahiers de droit et liberté, 1981).

Un orateur hors pair

Les Noirs sont sous-représentés chez les médecins et les avocats. Il y a seulement 16 000 médecins noirs (2,6 %) et 20 000 avocats (2,9 %). Face à ce racisme et à toute cette injustice, 1,3 % seulement des 500 000 élus (maires, conseillers municipaux, juges, sherifs, députés...) sont des Noirs, alors que, rappelons-le, les Noirs constituent 12 % de la population des Etats-Unis. On comprend que les Noirs aient placé tous leurs espoirs en la personne de Jesse Jackson. Ses qualités de politicien, sa personnalité, son charisme, ses incroyables dons d'orateur, alliés à un programme de justice et de dignité lui ont permis de s'imposer et de constituer autour de lui un engrenage de poids auquel se sont même ralliés les délégués blancs. Ni Dukakis, s'il est élu, ni le parti dé-

mocrate, ni le parti républicain, ni les institutions ne pourront désormais l'ignorer.

Pour la première fois, un candidat noir, qui défendait un programme dont les positions étaient jugées trop libérales et une politique extérieure à contre-courant, a réussi à surmonter tous les obstacles : les financiers, les lobbys, les médias, les préjugés, etc, et constitué un front commun avec les Noirs, les Hispaniques, les minorités marginales, beaucoup de Blancs, les ouvriers syndiqués du Nord, pour arriver à la convention démocrate, à la stupeur du parti républicain et même de son propre parti, avec plus de sept millions de voix et plus de mille délégués, soit plus du tiers du total.

Les Noirs commencent donc à devenir un véritable groupe de pression et non plus, comme par le passé, une force d'appoint à la disposition de candidats démagogues qui oublient leurs promesses, sitôt élus.

Cette fois, Jesse Jackson a réalisé la participation des Noirs à la vie politique et au processus électoral. Il a obtenu le soutien des cinq principales organisations de politiciens noirs, dont celles des députés et des maires, ainsi que des personnalités noires importantes. Cela constitue un net progrès par rapport à sa tentative de 1984 où il n'avait même pas obtenu la totalité du vote de l'électorat noir. Cette année, les Noirs ont voté pour lui comme un seul homme. Et, chose très importante, beaucoup de Blancs lui ont donné leurs voix. Ainsi, dans le Sud profond et réactionnaire, près de 10 % des Blancs ont voté pour lui. Il a recueilli 2,1 millions de suffrages blancs cette année, contre 650 000 en 1984, soit trois fois plus.



Jesse Jackson.

Car ce n'est pas seulement une question de couleur. Cela est dû au contenu de son programme. « Il est temps de changer l'Amérique », proclame Jesse Jackson. Son projet de défense des pauvres dans une société opulente, ses dénonciations cinglantes de la drogue et de la délinquance, ses propositions pour une politique économique plus profitable à tous les citoyens et pour la fin des discriminations, son refus de la politique extérieure américaine actuelle, son combat pour la paix dans le monde, son appel à la solidarité avec les peuples en lutte pour leur autodétermination, comme en Afrique du Sud ou en Palestine, son plan d'utilisation des sources d'énergie alternatives non polluantes, ont trouvé un écho dans les ghettos des grandes villes, mais aussi parmi les ouvriers blancs victimes des *reaganomics* et parmi tous les hommes de progrès. Il est évident que Dukakis devra compter avec les forces réunies autour de Jackson lors des élections présidentielles. « J'ai besoin des supporters de Jackson », a-t-il dit, après avoir choisi son vice-président. Et il est sûr que le parti démocrate devra en tenir compte également dans l'avenir. Il est difficile de prévoir comment Dukakis relèvera le défi

des électeurs de Jesse Jackson. Le projet de plateforme du parti démocrate écarte la plupart des objectifs de Jackson, comme il fallait s'y attendre. Si la convention démocrate a accepté d'inclure l'Afrique du Sud dans la liste, par ailleurs arbitraire, des pays terroristes, deux propositions de Jackson ont été repoussées : l'augmentation des impôts pour les plus riches et le refus, pour les Etats-Unis, d'être les premiers utilisateurs de l'arme nucléaire en cas de conflit. Une troisième n'a même pas été soumise au vote : le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Mais elle a quand même été débattue. Michaël Dukakis n'a même pas parlé des appels généreux de Jackson à l'aide aux familles pauvres et la référence au problème de la lutte des pays du tiers monde. On ne peut prédire comment l'union réalisée à Atlanta, grâce au sacrifice de Jackson, se matérialisera si Dukakis gagne les élections, union qui paraît compromise si la déception des partisans de Jackson les pousse à se désintéresser du scrutin.

Pour la prochaine fois

Mais, de toute façon, Jesse Jackson apparaît comme le seul vainqueur des élections de 1988. Avec lui est née dans le pays une grande force de changement, de liberté et de justice, unissant tous ceux qui veulent faire changer l'Amérique. L'action de Jackson est plus qu'une campagne, c'est un mouvement qui a ses racines dans les luttes pour les Droits civiques des années soixante. Il doit se développer pendant les quatre années à venir et placer Jesse Jackson en position de vaincre en 1992. « Nous devons tirer les leçons de cette campagne et construire les conditions de la victoire pour les prochaines élections », a-t-il déclaré, le 20 juillet, au meeting de la *Southern Christian Leadership Conference*, organisation où il fit ses premières armes aux côtés de Martin Luther King. □

Jean Guiart est ethnologue au musée de l'Homme et spécialiste de la Nouvelle-Calédonie. Mais être spécialiste n'empêche pas de rester dans le doute quand à l'avenir du territoire. Référendum ou pas.

« TOUT DEPENDRA DU TERRAIN »...

Différences : A quoi sert l'accord conclu, le 20 août dernier à Matignon, entre le FLNKS et le RPCR sous l'égide du Premier ministre ?

Jean Guiart : C'est une façon de mettre la situation au réfrigérateur en espérant que ça va se décanter parce que l'Etat jouera son rôle d'arbitre en particulier sur le plan de la formation des Kanaks, de l'attribution des postes dans l'administration aux Mélanésiens... **Quelle est la situation actuelle de ce point de vue ?**

On avait un sous-préfet kanak, on vient de le nommer secrétaire général, et puis c'est à peu près tout. On a l'intention d'ouvrir là-bas une école d'administration pour former des cadres kanaks, mais ce n'est pas fait, il y a des projets...

Cet accord n'est-il pas une partition de fait, un apartheid géographique avec une Calédonie noire et une blanche ?

Peut-être, tout dépendra de la traduction sur le terrain. Si l'Etat joue son rôle, ça ne le sera pas. Mais ça peut le devenir. Je suis incapable de dire ce que cela va donner. On peut voir le danger de la partition parce que le texte est ambigu de ce point de vue là. Là-bas, le commissaire peut être ferme et jouer son rôle ou il peut laisser courir. S'il laisse courir la tendance à la partition, il y aura partition et ce sera très dangereux.

En juillet, une loi a mis sous tutelle l'administration locale. Est-ce important pour ce travail sur le terrain ?

Oui, c'était nécessaire. Tout le système administratif local est

construit contre les Kanaks et tous les fonctionnaires locaux européens font le nécessaire pour que rien ne soit fait pour les Kanaks. C'est pour cela qu'ils ont été nommés. Alors, ce ne sera pas facile de tourner cela. Le système d'apartheid de fait est extraordinairement efficace. Les Kanaks n'ont pas d'emploi parce qu'on ne leur en donne pas. On s'arrange pour cela et tout le monde est complice. C'est ça la situation : un enseignant qui s'occupe des Mélanésiens risque d'avoir sa voiture qui saute ou des menaces de mort au téléphone. Tant qu'on aura pas réglé ça...

Il faudrait révoquer ou muter quelques-uns de ces fonctionnaires un peu particuliers ?

Pas seulement, les fonctionnaires expatriés, les magistrats, etc. ont tendance à aller dans le sens des gens qui les invitent à dîner, qui les reçoivent...

Si les fonctionnaires d'Etat envoyés là-bas ne se gendarmement pas, ne font pas dans les mois à venir des choses visibles par les Kanaks, tout recommencera. Etre trop gentil avec M. Lafleur et ses amis conduit dans une impasse.

Vous êtes en train de dire qu'il suffirait que la République fasse appliquer les lois de la République ?

Si le haut commissaire faisait appliquer la loi française — qu'on n'a jamais appliquée depuis trente ans — si les fonctionnaires expatriés faisaient leur boulot pour que l'Etat et le service public soient absolument objectifs et ne favorisent pas systématiquement les Cal-

doches, ce serait presque une révolution. Après le référendum, et jusqu'aux municipales, c'est là que la démonstration doit être faite de l'efficacité de l'administration française qui n'a pas été efficace là-bas depuis un demi-siècle sinon d'un seul côté. Alors ça n'est pas rien !

Le fait que le corps électoral dans son entier soit appelé à ratifier ces accords, est-il important ?

Oui, ça bloque un certain nombre de choses : on ne peut rien changer sans un autre référendum. Et l'accord protège les Kanaks d'une certaine façon.

C'est donc déjà une victoire pour les Kanaks ?

Oui, un début, une victoire relative : une protection. M. Lafleur ne peut plus s'imaginer qu'il va commander à Poindimié, Koné... Il sera obligé d'utiliser des moyens un peu plus démocratiques. Le danger, c'est la région Sud parce qu'il n'a pas dit ce qu'il va faire là-bas.

Quels sont les problèmes quotidiens dont vous parlez ?

Il y a des problèmes graves, des problèmes de nutrition, de santé. On ne soigne pas les Kanaks parce que la pression européenne consiste à essayer d'empêcher les médecins officiels, payés par l'administration française, de soigner les Kanaks.

Pourquoi ?

Eh bien, pour faire baisser la natalité !

Aussi crument et directement que cela ?

Ah oui ! Il y a des jeunes femmes qui meurent, non soignées ; parce que la pression des Européens sur les médecins est que le médecin reste à son poste.

Autrefois, les médecins avaient l'obligation de passer une fois par mois dans tous les villages kanaks. Cette obligation, depuis des années, on ne l'a pas appliquée. On envoie une mission actuellement pour vérifier l'état de santé des Kanaks et remettre tout cela en ordre. Quand ce sera fait et que les Kanaks verront le médecin revenir tous les mois, ils comprendront qu'il s'est passé

quelque chose. Pour l'instant ils attendent.

Un des changements réels, ce pourrait être la dissolution de l'ADRAF (1) ?

Il y a une mission de contrôle de l'ADRAF, mais le dramatique c'est que l'accord ne dit rien pratiquement du problème de la terre. Or c'est le problème crucial après la question de l'emploi et moins il y a d'emplois pour les Kanaks, plus le problème de la terre est important parce qu'il faut manger.

On en est à ce point ?

On en est à ce point ! Les Kanaks mangeaient bien il y a quarante ans, c'est fini. Les trois quarts du temps, ils sont obligés de donner aux gosses du riz froid, sans viande, ni rien. Alors, ils vont tuer le bétail chez les colons pour avoir de la viande. Avant, ils allaient à la chasse au cerf, mais on leur a enlevé les fusils et les cartouches. Il n'y a plus d'argent dans les villages depuis vingt ans et de moins en moins. Les gosses n'ont vraiment, et de plus en plus, pas assez à manger en particulier dans les villages côtiers où la terre est insuffisante parce que les Kanaks sont trop nombreux dans les réserves. C'est absolument tragique et ça va de mal en pis.

On est loin, avec ces problèmes locaux de la dimension historique dont parlait Michel Rocard à Nouméa ?

Si, il y a une dimension historique : il y a eu des morts, en nombre important pour un si petit pays, et puis on s'est décidé tout à coup à dire : on arrête et on va essayer de faire autrement. C'est peut-être historique, tout dépend de ce que ça va donner sur le terrain. Si cette région Sud devient une enclave européenne où ils ne font que ce qu'ils veulent et la région Nord (plus les îles Loyauté) une enclave kanak où ils font aussi ce qu'ils veulent — ou peuvent —, on va peut-être à une catastrophe.

Peut-on considérer l'accord comme une mise sous cloche et un arrêt de l'engrenage de la violence.

A mon avis, on peut être tranquille jusqu'aux élections municipales, après on dépendra

de ce qui se sera effectivement passé sur le terrain.

Si, par exemple, la localisation prévue pour l'hôpital de Poindimié n'est pas changée, on aura une histoire à tous les coups, les Kanaks veulent que l'hôpital soit construit sur la colline, sur de mauvaises terres. Ils ne veulent pas que l'on prenne des terres à l'agriculture kanak pour cela. Si l'on ne tient pas compte de leur avis...

Les ressources sont au Sud ?

Le nickel est en difficulté, la seule ressource développable, c'est le tourisme de masse avec les Australiens et Néo-Zélandais. Mais ce n'est pas encore mis sur pied et ne se fera pas sans les Kanaks : ils ont déjà brûlé trois hôtels et l'affaire d'Ouvéa est liée à ces projets.

L'affaire d'Ouvéa ?

Oui, Ouvéa c'est quarante kilomètres de plage de sable blanc, la plus belle plage du Pacifique. Les hommes d'affaires de Nouméa voulaient la prendre pour établir un centre touristique, mais en chassant les Kanaks vers l'intérieur. Or, l'intérieur, c'est du rocher et leurs seules terres cultivables sont à 60 % sur la plaine côtière.

Les Kanaks s'en sont pris aux gendarmes parce que le RPCR avaient armé des groupes d'Ouvéa, leur avait donné deux combi WV et que les types commençaient à se promener dans les villages et à brutaliser les gens, les indépendantistes.

Alors ils ont voulu prendre des armes. Quand on prend les armes, c'est à la gendarmerie que l'on va historiquement, en Nouvelle-Calédonie. Toutes les révoltes ont commencé par des attaques de gendarmerie. Et l'affaire a dégénéré : s'ils avaient pu prendre les armes sans tirer sur les gendarmes, ils l'auraient fait.

Personne n'a raconté cette histoire en métropole ?

Eh non ! C'est aussi pour ça que les Kanaks ont établi la fosse commune et un monument à l'endroit que les Caldoches voulaient prendre pour faire le centre touristique. Parce que c'est le meilleur emplacement de l'île.

Et vous savez, cette grotte que l'on a cherchée durant tout ce

temps, elle était sur la carte IGN dans le bureau de la gendarmerie. Ils n'ont pas été fous de lire la carte. La grotte est connue depuis un demi-siècle !

Déjà dans les événements de 84-85, j'avais vu des télex de la gendarmerie, c'était incompréhensible. Ils annonçaient des événements qui n'avaient jamais eu lieu : ils s'embrouillaient dans les noms de lieux et plus encore dans les noms des gens. L'appareil d'Etat était déconnecté, il n'engrangeait plus d'informations utiles. Ce qui n'était pas le cas dans les années 50-60. L'administration centrale de Nouméa a pour fonction d'intoxiquer Paris et si l'on prend les intentions de Paris sur un siècle, elles ont toujours été retournées.



A Gossanah, on discute dans les tribus (en médaillon : J.-M. Tjibaou).

On a fait localement le contraire de ce que voulait Paris. **Et cette fois-ci ?**

Aujourd'hui dans la mesure où Lafleur est mal, différemment ou plus soutenu par la droite — car il y a de grosses différences entre Barre, le RPR ou le PR là-dessus —,

dans cette mesure là, ils laisseront faire certaines choses, mais ils vont essayer de conserver le pouvoir dans l'enclave Sud. Le problème est de les en empêcher.

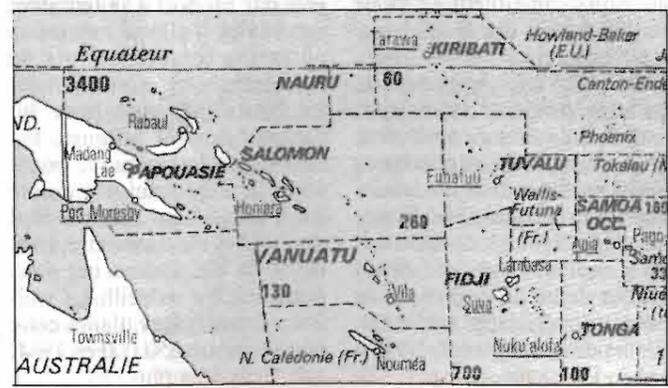
Voilà le danger : qu'ils s'arrangent là-bas, en fait, tous les jours, au niveau des petites décisions pour faire l'inverse de ce que le gouvernement veut. C'est déjà arrivé plusieurs fois. **Et du côté Kanak, il y a aussi des arrière-pensées ou jouent-ils le jeu ?**

Ils jouent leur jeu. Comme tout homme politique, ils ont leur propre calcul qui ne sont pas ceux de M. Lafleur, mais s'ils peuvent obtenir quelque chose avec pas ou moins de morts, c'est tout bénéfique... des choses, c'est-à-dire les trois quarts du pays sous l'angle spatial. Là aussi, on va voir ce qu'ils vont faire. Jean-Marie Tjibaou a perdu neuf ou dix frères et cousins, il y a eu cette histoire d'Ouvéa ; ça lui a fait froid dans le dos. Et la jeune génération kanak est beaucoup plus nerveuse que les anciens et était prête à continuer sous des formes diverses et il est possi-

ble qu'elle se mette à continuer quand même, au bout d'un certain temps. □

Propos recueillis par RENE FRANÇOIS

(1) L'ADRAF est chargée de la gestion des terres. Son rôle est constamment dénoncé par les Kanaks.



■ CASSENEUIL : LA GRAINE RACISTE DANS LA TÊTE DU MAIRE

Casseneuil n'a rien à voir avec les ghettos bétonnés de nos banlieues. C'est un village du Lot-et-Garonne qui abrite deux mille huit cent vingt deux habitants dont environ cent cinquante Marocains, deux cents Harkis et une vingtaine d'Algériens. Pourtant le racisme a pris là aussi et pas n'importe où : dans la tête du maire, Pierre Mondis, réputé de sensibilité de gauche.

M. le Maire a récidivé. Pour la troisième année consécutive, il a voulu interdire l'école maternelle à sept enfants marocains nés en France. La tentative raciste n'est pas passée, Dieu merci ! Grâce notamment à l'alerte donnée par le conseiller municipal, André Pilet, adhérent du MRAP. L'histoire est déjà ancienne. Elle a été largement rapportée par la presse locale et nationale (*Libération* des 9 et 12 septembre ; *le Monde* du 11/12 septembre ; *l'Humanité* du 12 septembre). Retenons simplement deux éléments de réflexion :

1) Les institutions publiques – préfecture, sous-préfecture, et inspection académique – sont malheureusement restées sourdes aux démarches entreprises depuis 1985 par le comité local du MRAP de Ville-neuve. Jusqu'à ce que les médias (et notamment la télévision) s'emparent du phénomène ! Comme si la préservation absolue de l'ordre et de la paix sociale justifiait toutes les injustices et la discrimination raciale.

2) L'argumentaire du maire, qui a semble-t-il « pris » dans une partie de la population de Casseneuil, fait inévitablement allusion aux conditions sociales des immigrés (insalubrité de certains quartiers du centre ville habités par ces familles) mais aussi à des réalités historiques : présence d'une forte communauté harkie, issue de l'ex-camp limitrophe de Bias où les ex-supplétifs de l'armée

française en Algérie étaient parqués dans une discipline très militaire avant qu'ils ne rejoignent la société civile dans les communes environnantes notamment Casseneuil. L'action énergique des militants du MRAP qui ont été reçus par le chef du cabinet du préfet, après avoir essuyé une fin de non-recevoir en juin, conjuguée à un précieux appui médiatique ont fait asseoir les enfants indésirables sur les bancs de l'école de la République. Et le maire a été obligé de prendre connaissance, selon ses propres déclarations, des effectifs réels des classes de maternelle, et donc, de revenir sur sa décision.



Une décision qu'il a pourtant trop souvent présentée comme l'expression de la volonté de la « France profonde » qu'il aurait, disait-il, derrière lui. Mégélanie ou duplicité chargée de séduire le vote le plus raciste (18 % lors des élections présidentielles) ?

Mais pourquoi a-t-il fallu tant de temps et d'énergie pour que la graine raciste ne se transforme pas en apartheid de fait ? M. Mondis et les institutions chargées de faire respecter les lois de la République ignoraient-elles le contenu de la circulaire du ministère de l'Éducation nationale qui précise que « pour l'admission dans les écoles maternelles, les règles en vigueur pour les enfants français doivent être appliquées sans restriction aux enfants étrangers ». (Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 26 juillet 1984.)

L'affaire de Casseneuil a des antécédents. Cas connus : Montfermeil, Clichy-sous-Bois, certaines municipalités de Paris et de Lyon. La menace d'expulsion des enfants d'immigrés de l'école devient une permanence grave. □

G. S.

POUR QUE LA FRANCE REDEVienne UN ETAT DE DROIT

Les lecteurs de Différences ont pu lire dans le numéro du mois de mai une critique de la loi Pasqua et les réponses que les candidats à l'élection présidentielle avaient adressées à la proposition du MRAP d'abroger cette loi.

Il n'était peut-être pas souhaitable que la question de l'immigration, dans toute sa complexité et avec les dérapages que cela permet, soit trop au centre des campagnes électorales, car cela aurait pu faire le jeu du Front national.

C'est pourquoi les signataires de l'Appel ci-contre, parmi lesquels on reconnaît plusieurs des amis du MRAP à côté de personnalités venant d'horizons très divers, ont attendu le lendemain du second tour des élections législatives pour rendre public leur appel.

Ils se sont volontairement placés sur le plan des principes qui, à leurs yeux, sont intangibles. Le texte de leur appel se situe en dehors et au-dessus des circonstances et des majorités. Les droits auxquels ils se réfèrent pour demander que la législation soit amendée ne varient pas avec les gouvernements. Ce qui peut seulement changer, c'est la réponse des autorités auxquelles l'appel est adressé.

Cependant, six mois après le changement de majorité, la loi Pasqua reste toujours en vigueur (même si un certain assouplissement se manifeste dans la façon de l'appliquer). La législation reste ce qu'elle est : une honte pour la France !

Dans tous les partis (à l'exception du Front national), on rencontre des élus qui en sont convaincus et qui seraient prêts à la modifier pour en retirer les dispositions les plus scandaleuses. Mais dans tous les partis on en trouve d'autres qui ont peur... de l'opinion !

C'est pour que l'opinion puisse s'exprimer que de nombreuses associations ont repris le texte de l'appel pour en faire une pétition nationale et qu'elles se préparent à prendre d'autres initiatives dans les semaines qui viennent... A suivre !

En attendant, les lecteurs de Différences sont invités à s'associer à l'appel en adressant leur signature à la rédaction. (Les contributions aux frais de publication de l'appel dans un quotidien national sont à libeller à l'ordre de M. Mazouz CCP Paris n° 15 570 54 F.)

DOMINIQUE LAHALLE

Depuis longtemps, sans que personne ou presque n'en parle, des étrangers et même des Français se voient privés de droits fondamentaux : des familles sont démantelées, des jeunes sont privés du droit de vivre dans le pays où ils ont vécu toute leur enfance, des immigrés ayant longtemps travaillé en France se voient retirer leur titre de séjour et devenir ainsi « clandestins » malgré eux, des demandeurs d'asile se voient refuser l'entrée en France avant même que leur situation n'ait été examinée par les organismes compétents, etc.

Les soussignés appartenant à des familles spirituelles et politiques différentes, inquiets de voir la législation française et les pratiques administratives s'écarter de ce qu'on appelle un « Etat de droit », tiennent à réaffirmer un certain nombre de principes fondamentaux qui doivent en tout état de cause être respectés.

Ces principes sont les suivants :
– Le droit des jeunes nés ou arrivés en France pendant leur enfance, de pouvoir y vivre – et pour cela obtenir sans réserve soit la nationalité française, soit une carte de résident –, et d'être protégés contre toute expulsion ou interdiction du

territoire, y compris après leur majorité.

– Le droit effectif, pour tous les immigrés installés durablement en France, d'y vivre avec leur famille.

– Le droit sans réserve pour les parents et conjoints de Français d'avoir une carte de résident.

– Le droit aux garanties de la justice (rétablissement de l'autorité judiciaire et des droits de la défense et d'appel) en matière de reconduite à la frontière et d'expulsion.

– Le droit à l'égalité devant la justice : abolition de la double peine (l'expulsion s'ajoutant à la condamnation) pour les immigrés déferés devant les tribunaux.

Les soussignés demandent instamment aux autorités de l'Etat :

– de prendre toutes les mesures qui assureront que ces principes soient respectés par la législation, la réglementation et les pratiques administratives ;

– d'annuler toutes mesures qui y ont porté atteinte.

Ils s'engagent à soutenir les initiatives qui iront dans ce sens et à apporter leur soutien à ceux qui seraient les victimes d'une violation de ces droits.

Appel au président de la République, au gouvernement et aux élus de la Nation Premiers signataires

MM. Marius Apostolo, syndicaliste, Paris ; Etienne Balibar, professeur à l'université de Paris I ; Jean-François Berjonnet, vicaire général du diocèse d'Evreux ; Mme Martine Bissières, présidente de la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés) ; M. Denis Bonvallot, syndicaliste, Nancy ; Mlle Hayette Boudjema, étudiante, Villetaneuse ; MM. Marek Bouthi, étudiant-journaliste, Paris ; Christian Bruschi, professeur à l'Université d'Aix-Marseille ; François Cabrera, syndicaliste, Paris ; Albano Cordeiro, ingénieur CNRS, Paris ; Mme Jacqueline Costa-Lascoux, directeur de recherche CNRS ; Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai, président de la Commission épiscopale des migrants ; père Christian Delorme, Cimade, Lyon ; M. Harlem Desir, président de SOS-Racisme ; Mme Véronique de Rudder, chercheur CNRS ; M. Jean Domon, pasteur, Paris ; Mgr André Fauchet, évêque de Troyes, président de la commission « Justice et Paix » ; Père Pierre Fremy, provincial des OMI, Marseille ; MM. Stéphane Hessel, ancien ambassadeur de France ; André Jeanson, président du groupe « Etrangers » de la FONDA ; Hassan Karkar, maître de conférence à l'université de Paris VII ; Dominique Lahlle, maître de recherche honoraire au CNRS ; Hervé Le Bras, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales ; Henri Leclerc, vice-président de la Ligue des droits de l'homme ; père Henri Lecomte, provincial des OMI, Paris ; MM. André Legouy, directeur du GISTI (Groupe information et soutien aux travailleurs immigrés) ; Albert Lévy, directeur de Différences ; Mme Danielle Lochak, professeur à l'université d'Amiens ; père Jean-Claude Lucquin, responsable du service national de la Pastorale des migrants ; MM. Bertrand Main, Paris ; Jean Maire, président du CLAP (Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion) ; François Mardon, secrétaire général du CLP (Centre de liaison pour la promotion) ; Mohammed Mazouz, sociologue, Paris ; M^e Stéphane Meyer, avocat ; MM. Yann Moulier, chercheur au GRAMI, École normale supérieure ; Thomas Omores, président du CAIF (Conseil des associations immigrées en France), Michel Oriol, professeur à l'université de Nice ; Mohamed Ouachekadi, président de l'ATMF (Association des travailleurs marocains en France) ; Antonio Perotti, directeur du CIEMI (Centre d'information et d'études sur les migrations internationales) ; Jean-Marie Ploux, prêtre de la Mission de France ; M^e Roland Rappaport, président du MRAP ; M^e Sylvain Rimlinger, avocat, Paris ; Mme Chantal Rogerat, ingénieur CNRS, M^e René Rodrigue, avocat, Paris ; MM. Jean-Louis Schlegel, éditions du Seuil ; Marcel Tonnot, syndicaliste ; José-Maria Salzar Valero, président de la Fédération des Espagnols, émigrés en France ; Raphaël Emile Verhaeren, directeur de recherche CNRS, Grenoble ; Mme Catherine de Wenden, chercheur CNRS ; M. Bernard Wallon, Paris.

La politique et les pratiques administratives à l'égard des immigrés doivent être mises en conformité avec les principes des droits humains fondamentaux.



Contrôle dans le métro.

■ **RETOUR.** Mansouria Harrat, l'étudiante de vingt ans emmenée de force en Algérie par sa famille pour y être mariée contre son gré à un cousin qu'elle n'avait jamais vu, regagne la France après une intervention des autorités algériennes. (10 août).

■ **MERES D'ALGER.** Ar-melle Boishu, une des mères d'Alger, retrouve à Oran ses cinq enfants qui reviennent avec leur père habiter en France. (11 août).

le désert du Néguev. Ce camp de toile installé depuis mars en plein désert a été surnommé « An-sar III » par les Palestiniens. Entre deux et trois mille prisonniers y sont actuellement détenus dans des conditions particulièrement inhumaines (14 août).

■ **SKINHEADS.** Deux skinheads, ivres et armés d'un fusil à pompe, sont arrêtés dans la nuit à Reims, après avoir commis des actes de vandalisme et tiré sur une voi-

■ **IMMIGRATION.** En 1987, plus de 110 000 personnes étrangères ont émigré en France sous le contrôle de l'Office des migrations internationales (OMI). 29 % seulement d'entre elles ont été autorisées à résider dans notre pays de manière permanente (15 août).

■ **LES GRANDS MOYENS.** Parce qu'il était excédé et qu'il ne voulait plus servir des clients, un cafetier de Saint-Ambroix, près d'Alès (Gard), emploie les grands moyens : il tire

bombardé, le 12 août dernier, des écoliers, lycéens et étudiants namibiens qui tentaient de traverser la frontière vers l'Angola. Plus de cinquante d'entre eux ont été tués (18 août).

■ **TOURISME.** A l'initiative de l'Association des amis français de l'Afrique du Sud, cent quarante-trois de nos compatriotes arrivent au pays de l'apartheid pour une visite touristique (19 août).

■ **LIBERTE POUR MANDELA.** Les douze Etats de la Communauté économique européenne lancent un appel au gouvernement sud-africain pour la libération « inconditionnelle et immédiate » du chef historique de l'ANC, Nelson Mandela, détenu depuis vingt-six ans (19 août).

■ **MANIF AUTORISEE.** Une centaine de néo-nazis manifestent à Wundtsiedel, en Bavière, pour célébrer l'anniversaire de la mort de Rudolf Hess qui y a été enterré l'année dernière. Le tribunal administratif de Bayreuth avait autorisé le rassemblement (20 août).

■ **CRITIQUES.** Pour la troisième fois en trois mois, Amnesty International critique Israël pour l'utilisation d'armes à feu contre les manifestations palestiniennes dans les territoires occupés. Amnesty International affirme que le nombre de manifestants palestiniens tués par les armes israéliennes s'élève à cent-soixante et que d'autres sont morts victimes des gaz lacrymogènes, des coups ou des tortures dans les prisons israéliennes (20 août).

■ **CESSEZ-LE-FEU.** Des représentants de l'Afrique du Sud, de Cuba et de l'Angola signent, en territoire namibien, à Ruacana, un traité mettant fin officiellement aux hostilités au sud de l'Angola. Le cessez-le-feu était intervenu le 10 août, mais ce traité marque l'arrêt des combats et crée une commission d'observation militaire mixte, chargée de veiller au respect des accords (22 août).

■ **EXAMEN DES DOSIERS.** Pour la première

fois, la Commission franco-algérienne sur les enfants de couples mixtes séparés se réunit à Alger (23 août).

■ **ANNIVERSAIRE.** Plus de 60 000 personnes se rassemblent à Washington pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la Marche sur Washington de 1963 qui joua un rôle déterminant pour l'adoption des Droits civiques en 1964, la Loi sur le vote de 1965 et la Loi sur un logement de 1968 (26 août).

■ **AUTOPSIE RACISTE.** Détenu depuis deux ans sans jugement, Alfred Makaleng, un syndicaliste noir, meurt à l'hôpital de Johannesburg, à l'âge de 27 ans. Les causes de son décès sont plus que mystérieuses (26 août).

■ **EXECUTIONS.** Quatre condamnés à mort, deux Métis et deux Noirs, sont pendus à Pretoria, ce qui porte à quatre-vingt-cinq le nombre d'exécutions depuis le début de l'année en Afrique du Sud (26 août).

■ **FACHOS BELGES.** Une trentaine de personnes dont neuf Britanniques, sont interpellés lors d'une réunion organisée à Courtrai par un groupuscule d'extrême droite belge, le mouvement belge flamand ultranationaliste, le National Front. Ces personnes sont arrêtées en pleine rue, alors qu'elles se faisaient photographier en tenue paramilitaire. Pour être objective, la police a également appréhendé plusieurs contremainifestants, membres d'un comité antifasciste (27 août).

■ **RECIDIVE.** Pour faire parler de lui, après son retentissant échec aux élections législatives, Jean-Marie Le Pen, après le « point de détail », récidive avec « Durafour-crématoire » (2 septembre).

■ **A LA RUE.** Dans le 20^e arrondissement de Paris, dix-sept familles, la plupart d'origine maghrébine, sont expulsées de l'immeuble où elles vivaient et jetées à la rue sans possibilité de relogement (3 septembre).

■ **BOYCOTT.** Monseigneur Desmond Tutu, chef de l'Eglise anglicane pour l'Afrique australe, appelle les Sud-Africains à boycotter les élections municipales qu'organise Pretoria en octobre. Le Prix Nobel de la paix 1984, lance ce mot d'ordre en chaire, en la cathédrale Saint-George du Cap, violant ainsi ouvertement l'état d'urgence (4 septembre).

■ **SCANDALE.** La Haute Cour de Düsseldorf acquitte et remet en liberté l'ancien SS Wolfgang Otto qui fut l'un des cadres de l'état-major du camp de Buchenwald et l'un des assassins de l'ancien président du Parti communiste allemand, Ernst Thälmann (29 août).

■ **ATTENTAT.** Vingt per-



Le 5 octobre, Pinochet organise un référendum-plébiscite au Chili pour prolonger son pouvoir jusqu'à la fin du siècle. L'opposition appelle à voter non au dictateur. D'immenses manifestations ont eu lieu ces dernières semaines contre la dictature aux cris de « Il va tomber ». Pinochet tente de se parer de toutes les vertus en libérant des prisonniers politiques et en laissant rentrer les exilés. Rien n'y fait : les Chiliens n'oublient pas le coup d'Etat de 1973 et les massacres qui suivirent. Il va tomber !

sonnes au moins sont blessées par une forte explosion qui ravage, à Johannesburg, un immeuble abritant plusieurs mouvements anti-apartheid (30 août).

■ **FLAGRANT DELIT.** Le ministre de la Justice annonce son intention de demander au Parlement européen la levée de l'immunité parlementaire de Jean-Marie Le Pen afin d'engager des poursuites contre lui en vertu de l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881 qui réprime les insultes à un ministre en exercice. Mais d'éminents juristes rappellent que l'immunité ne peut être invoquée en cas de flagrant délit (5 septembre).

■ **CASSETTES RACISTES.** Trois Calédoniens, Wibi-sono Soediman, Claude Ferasson et Jean-Luc Martin, sont inculpés de « provocation au meurtre et à la haine raciale ». Ces individus avaient produit une cassette sur laquelle étaient enregistrés des textes et des « chansons » appelant les Caldoches à « exterminer au lance-flammes, au mortier ou à la grenade » les Kanaks, qualifiés de « poilus et bien bronzés, puisqu'ils descendent du chimpanzé » (6 septembre).

■ **REEXAMEN.** Sensible à l'exigence de l'opinion in-

ternationale, la justice sud-africaine examine la demande de réouverture du procès des « Six de

Sharpeville » condamnés à mort (7 septembre).

■ **REPRISE.** La confé-

rence pour la paix en Angola et dans le Sud-Ouest africain reprend à Brazzaville (7 septembre).

Agenda réalisé par ROBERT PAC

LA BELLE TÉLÉ OU l'ignorance affichée

C'était l'émission d'août de Lahaye d'honneur, du gentil défenseur de la veuve et de l'orphelin. On a eu d'abord Françoise Hardy qui, après avoir chanté, bavardé avec Jean-Luc Lahaye. Tout à coup, elle parle politique : « Il dérange, Le Pen, il perturbe. Eh bien moi, je vais vous le dire : je suis d'accord avec lui quand il dénonce le racisme anti-français. » Elle l'a dit. Puis vient Mérie Grégoire qui vient de publier un livre sur les immigrés. Après avoir esquivé une attaque de Françoise Hardy, Jean-Luc Lahaye concède trente secondes à Mérie Grégoire pour parler de son livre. Puis il conclut : « Je rappelle le titre de votre livre : "La France aux immigrés" ». Mérie Grégoire corrige gentiment : « Euh, je m'excuse, c'est : "La France et les immigrés" ». Mais on n'a pas encore tout vu. Voilà la suite, telle que l'a raconté dans Télérama Alain Remond indigné. A la fin, Jean-Luc Lahaye a annoncé la chanteuse africaine Bibie. Après sa prestation, il

a discuté avec elle. « Au fait, Bibie, tu viens de quel pays ? » Bibie, surprise : « Mais on en a parlé juste avant, tu sais bien... » Lahaye : « Oh ben, j'ai oublié... Tu ne serais pas du Cameroun, des fois ? » Bibie souriante : « Non, je suis ghanéenne. » Lahaye : « Quoi ? Cannoise ? » Bibie, polie : « Non, ghanéenne. » Lahaye : « Gaquoi ? C'est la première fois que j'entends ça ! C'est quel pays ça ? » Bibie, déjà moins souriante : « Mais le Ghana ! » Lahaye : « Ça existe ce pays-là ? Et où ça se trouve ? » Bibie, incrédule : « Mais... en Afrique occidentale, près de la Côte-d'Ivoire... » Lahaye : « Ben ça alors, première nouvelle ! » Puis vexé : « Oh, et puis zut, je ne sais peut-être pas où ça se trouve, ta Kanakie quelque chose, mais toi, tu sais où c'est la Creuse ? » Fin de citation.

Voilà, c'était Lahaye d'honneur. Ignare, faché et raciste. Alain Remond m'a fauché mon titre. Le sien, c'était Lahaye d'horreur. □

■ **HOSPITALISE.** Nelson Mandela, le chef historique du Congrès national africain (ANC) est hospitalisé pour des problèmes pulmonaires, à l'hôpital de Tygerberg, au Cap. (12 août).

■ **POUR LA FERMETURE D'UN CAMP.** La Cour suprême d'Israël décide d'envoyer une délégation inspecter le camp d'internement de Ketziot, dans

ture de police. L'un des deux, Pierre Lys, est le fondateur d'un groupuscule raciste d'extrême droite baptisé Génération nationaliste française.

Une documentation et des « méthodes d'entraînement paramilitaires » ont été saisis à son domicile rémois avec une dizaine d'armes et cent grammes de TNT. (14 août).

deux coups de fusil à pompe, tuant un jeune homme de 21 ans, Olivier Messaoudi et blessant quatre autres personnes atteintes par des chevrotines (17 août).

■ **MASSACRE.** La SWAPO (organisation de lutte pour l'indépendance de la Namibie occupée par l'Afrique du Sud) révèle que des avions de chasse sud-africains ont

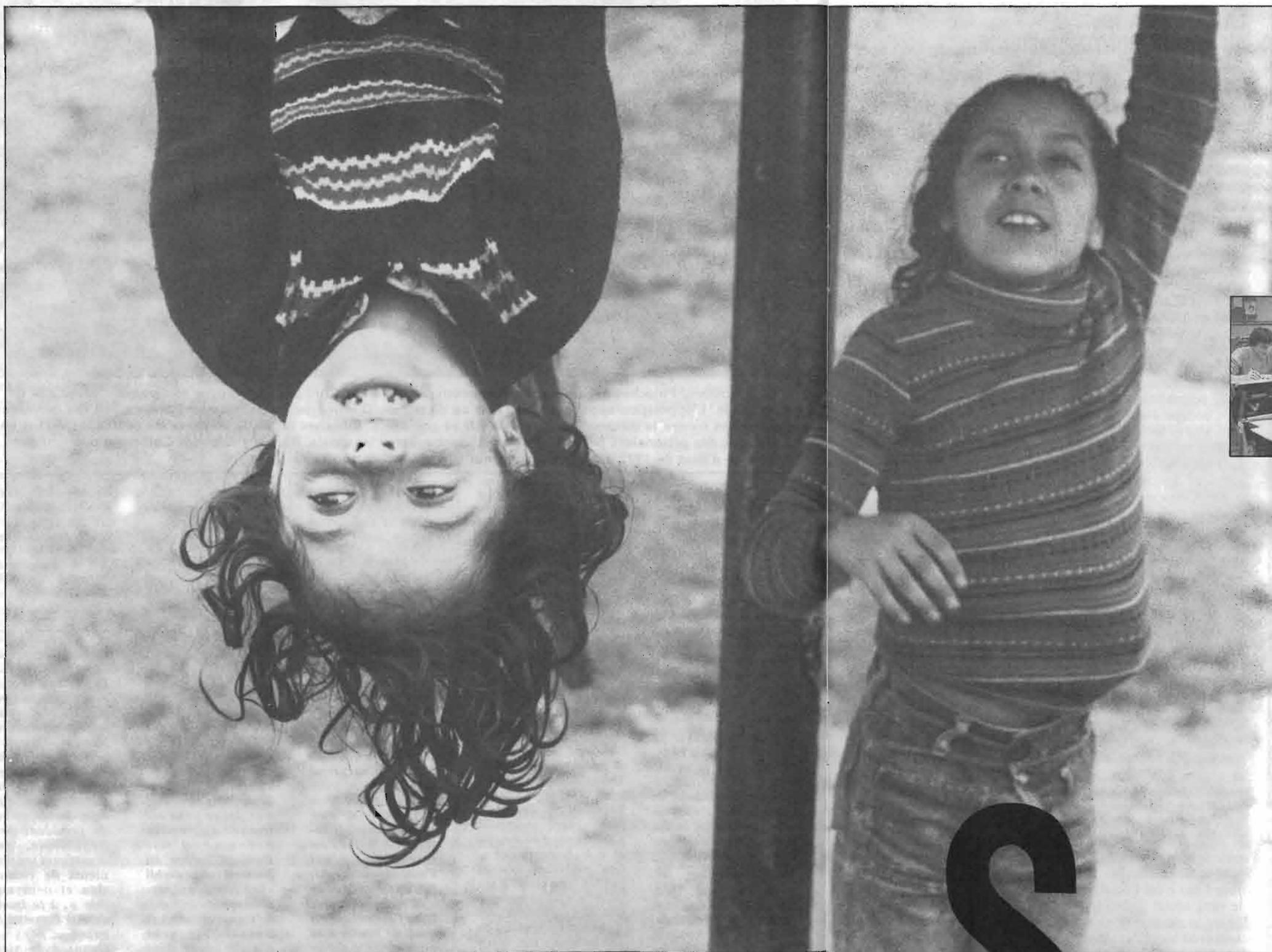
COLERES NOIRES

Le 9 juin dernier, Aït Boussad Segueur monte dans l'autobus 170 pour rentrer chez lui, à la cité des Francs-Moisins, à Saint-Denis. Dans l'autobus bondé, il surprend un homme qui tente de dérober le portemonnaie d'une vieille dame. Il intervient. Après l'altercation, c'est l'empoignade. Aït Boussad Segueur s'effondre soudain, frappé à mort par un coup de couteau au poumon. Son agresseur s'enfuit. Aucun passager de l'autobus n'a tenté de l'aider, encore moins de s'interposer. Des bougnoules qui se battent... Aucun témoin...

Cela prendra plus de deux mois et demie à la police pour retrouver l'agresseur présumé d'Aït Boussad, grâce au portrait robot établi avec ces deux personnes. L'épouse d'Aït Boussad Segueur n'a pu rester dans leur appartement de la cité des Francs-Moisins. Elle n'a pas osé solliciter de secours des pouvoirs publics. Quelques aides financières, une médaille de vermeil « pour acte de bravoure »... Enfin, le 2 septembre, Madame Georgina Dufoix, accompagnée de représentants de la préfecture de Seine-Saint-Denis et de la mairie de Saint-Denis, au nom du président de la République, pour « marquer ses sentiments de compassion et de sympathie », à la famille de Aït Boussad Segueur... Quant à la vieille dame pour laquelle l'ouvrier algérien a donné sa vie, Madame Aït Boussad Segueur attend encore qu'elle lui envoie un petit remerciement...

ECOLE ET IMMIGRATION

DOSSIER REALISE
PAR CHERIFA BENABDESSADOK ET CATHERINE SAJNO



L'école est malade. L'échec scolaire est massif. Ce simple constat pose la question de l'intégration des enfants — de tous les enfants — à la société de demain. Les enfants d'immigrés sont-ils plus touchés par cet échec ? Et le sont-ils parce qu'enfants d'étrangers ou parce que socialement défavorisés ? Rien n'est simple. L'école — les écoles — sont un puzzle. Ce qui est sûr, c'est que l'école des immigrés n'existe pas.



Colombes : banlieue ouest de la région parisienne. Un îlot sensible défini comme zone de concentration urbaine pluri-ethnique. A l'école Buffon décrite par le quand dirait-on, l'instituteur Jacques Juloux décrit ainsi l'évolution de l'un de ses élèves « Christian était un gosse de CM2 qui posait de graves problèmes de

NOEL MONNIER discipline. "Fous le camp négresse" ou "sale bougnoule", lançait-il à ses camarades à tue-tête et en pleine classe. Quand on le réprimandait, il balançait une chaise ou tout autre objet qui se trouvait à proximité. Aujourd'hui, Christian vit encore des problèmes de relation, mais il est devenu scrupuleusement respectueux de la collectivité et de tout ce qui s'y rattache. »

Jean-Pierre Nicolas, un collègue de Jacques, évoque un autre cas : « Nadine est la fille d'une famille désunie et passablement alcoolique. Nous ne l'avons su que très tard. C'était un secret qu'elle se gardait bien de divulguer. Sur son bulletin scolaire, on a osé écrire le type de condamnation suivante : "Nulle ! ne sait même pas faire ses punitions !" Cette gamine était toujours à l'écart, très enlaidie par une absence patente de soins. Elle a pourtant su trouver, en elle-même, les ressources pour prendre ses responsabilités et se faire reconnaître. Elle a brigué le premier rôle de la pièce de théâtre que nous avons montée avec les enfants. Elle a assuré, brillé et a su imposer le respect des leaders de la classe. »

JOSS DRAY Les leaders de la classe ne sont pourtant pas des tendres, Jacques et Jean-Pierre multiplient les exemples. Les enfants à risques d'échec scolaire chronique proviennent de toutes les origines ethniques. Gaulois, Maghrébins, Italiens, Gitanes, Africains forment une même mosaïque d'enfants dont les difficultés tiennent aux conditions sociales et au niveau culturel des familles. Leïla, enfouie sous des tonnes de complexes psychologiques, a saisi l'essentiel : la volonté d'arriver dans la vie. Malik, agité et impertinent, a acquis le sens de l'humour avec le théâtre. Lucien, superbosseur qui méprisait les autres, a appris la générosité et acquis une personnalité plus riche grâce à l'amour que lui portent maintenant les autres.

Jacques et Jean-Pierre travaillent dans une ZEP (Zone d'éducation prioritaire) (1). Dans ce cadre, ils ont mené durant trois ans une expérience pédagogique qu'ils racontent dans un excellent livre à plusieurs voix (2). L'essentiel de leur démarche, que d'autres ont suivi ailleurs, notamment à l'école Vi-

LES PETITS ENFANTS DU SIECLE

truve dans le 20^e arrondissement de Paris, tient en un principe de base : descolariser l'école, l'ouvrir au monde réel du quartier, de la famille, des relations sociales, de l'ailleurs proche et différent.

La correspondance établie entre ces élèves et ceux d'autres départements de France, puis d'autres pays (Algérie, Portugal), est devenue le ciment de la solidarité de la classe et un stimulant de l'éveil de l'enfant à la lecture et à l'écriture. L'élève, expliquent nos pédagogues, jouissait ainsi d'une situation de virginité par rapport à sa situation d'échec chronique qui lui colle à la peau et pouvait se permettre de séduire, de briller, de parler en toute liberté à son correspondant. Des fêtes et des carnivals furent organisés avec les associations du quartier, puis des voyages. Les enfants de Colombes ont été reçus par les familles de leurs correspondants et inversement. Que s'est-il produit ? « La relation entre l'école et la famille a changé. Les parents, d'abord réticents se sont ouverts. Les différences sociales ou culturelles n'étaient plus pénalisées ou condamnées, elles étaient verbalisées. Il fallait gérer ensemble, avec nous, le coucher d'un enfant venu d'ailleurs. »

Jean-Pierre évoque une anecdote : « Une mère de famille française recevait une petite Algérienne. Le premier soir, la gamine dépaycée, ne cessait de pleurer. La maman française a descendu deux étages pour demander de l'aide à une maman algérienne. »

Les parents sont venus plus nombreux et plus volontiers à l'école ; ils ont dépassé les difficultés de la communication entre personnes d'origine culturelle différente. Mais l'échec scolaire a-t-il été freiné pour autant, à l'issue de cette expérience ? La réponse est nette : il n'a pas régressé, il ne s'est pas aggravé.

« NOUS CULTIVONS LA PART D'ÉMERVEILLEMENT DES ENFANTS »

Nos deux instituteurs sont quelque peu amers. Ils n'acceptent pas d'être jugés sur le strict critère scolaire à court terme. La poursuite du cursus scolaire de leurs élèves (qui sont passés au collège) ne tient pas compte, ou trop peu, des structures de travail tous azimuts mises en place par eux. Le rapport personnalisé à l'enfant, le contact permanent avec la famille, la diversification du matériel pédagogique, l'organisation d'ateliers comme lieux de soutien à l'épanouissement de l'enfant, la prise en charge des références culturelles et ethniques des élèves, ne trouvent pas de prolongement systématique. La satisfaction de Jacques et de Jean-Pierre, réside ailleurs : « Nous avons voulu mettre en cause l'inéductibilité de l'échec, disent-ils. Il faut créer des effets déclencheurs de l'apprentissage, provoquer des situations valorisantes pour l'élève, stimuler le besoin inné chez l'enfant d'amitié et d'amour, donc de communication. Nous avons peut-être davantage contribué à former de futurs citoyens responsables que changé les données sociologiques de la question de l'échec scolaire. »

Pas loin de l'école Buffon, la Maison des Canibouts, c'est-à-dire le centre socioculturel municipal de la jeunesse, est dirigée par Suzanne Kala-Lobé, d'origine camerounaise. La majorité des enfants qui fréquentent cette structure chargée d'apporter un plus à leur vie sociale, sont de familles immigrées. « Pourtant, explique Suzanne, ici les familles sont très métissées. Chacun a un cousin ou un parent par alliance venu d'ailleurs. Un cas parmi tant d'autres : trois cousins germains fréquentent le centre. L'un est franco-français, l'autre à moitié gitan et le troisième camerounais. »

Les enfants d'immigrés ressentent-ils, plus que les Français de souche le besoin d'une structure qui leur donne accès aux loisirs, aux vacances, aux sports, au soutien scolaire ? La question reste posée. « Ici, ajoute Suzanne, nous essayons de donner du beau à tous les enfants qui se présentent ou que nous allons chercher sur les aires de jeux et dans les cités. Nous voulons susciter leur optimisme, les sortir de l'image de raté que tout leur renvoie. Nous cultivons, avec les moyens que nous avons, leur part d'émerveillement. Dans ce but, nous jouons un rôle supplémentaire à celui de l'école (en plus du travail direct de soutien scolaire, par des cours plus ou moins classiques). Notre pari est de lever les blocs-

LA REMISE A NIVEAU AU COURS MONTESQUIEU

« Quand on classe un enfant comme « moyen », que voulez-vous qu'il fasse ? ». Telle est l'une des questions à partir desquelles est élaborée la pédagogie du Cours Montesquieu. Un lycée privée à Saint-Maur dirigé par M. Hadjedine Sari Ghaouty. L'école n'est pas banale, son directeur non plus. Physicien de formation, professeur de mathématiques, président de la Conférence mondiale des religions pour la paix, conseiller du Cheikh Abbas à la Mosquée de Paris, le directeur du Cours ne mâche pas ses mots : « J'ai posé une question, dit-il, à la Commission nationale des droits de l'homme à laquelle j'ai demandé, en prenant un cas concret, de me répondre par oui ou par non : le droit à l'enseignement et à la santé font-ils partie du droit d'asile ? La réponse, je vous passe les détails, a été non ». Bref !

Au Cours Montesquieu, les classes ne dépassent pas quinze élèves, douze en première. « Nous donnons, explique M. Hadjedine, toutes leurs chances aux enfants que nous avons. Grâce à un enseignement différent, personnalisé. Les élèves ne sont pas anonymes, on s'occupe d'eux individuellement. Nous nous réunissons toutes les cinq semaines et nous faisons le bilan détaillé au cas par cas avec les élèves ».

Le Cours Montesquieu prépare au bac avec un enseignement optionnel d'arabe, d'hébreu, de latin et grec. « Ainsi, commente M. Hadjedine, chacun peut accéder à sa propre culture. L'association qui a donné naissance au lycée s'appelle l'Association des lycées libres musulmans (ALM). Elle regroupe plus d'une trentaine de membres dont neuf enseignent au Cours. La centaine d'élèves inscrits provient de plusieurs nationalités et origines.

M. Hadjedine nourrissait, il y a quelques années, le projet de créer un bac international afro-asiatique, « comme il y a un bac international français, anglais ou espagnol ». Faute de financement, il a mis en pratique ses convictions pédagogiques en adoptant la formule de la remise à niveau : les élèves arrivent avec 8 de moyenne et passent en une année à 10 ou 12.

« Notre secret, c'est de reconnaître à l'enfant son individualité, ne pas le noyer dans la masse, car c'est cela qui mène à l'échec scolaire. »

A propos de l'hostilité que suscitent chez certains parents la présence en nombre d'enfants de migrants, M. Hadjedine avoue avoir lui-même cru à cette illusion : « Cela paraît logique de prime abord, ça fascine la sensibilité du public. Le problème de la langue se pose à tous. Tous les lycéens ou la plupart parlent la langue de la télévision. Ce qu'il y a de grave aujourd'hui c'est l'éclatement des structures : la famille, le rang social ; ainsi les fonctions de médecin, d'enseignant et de juge sont totalement dévalorisées, rendues non crédibles. Tant d'un point de vue économique que symbolique. L'école se heurte comme toute la société à la réduction de l'homme à un être socio-économique. Ici, au Cours Montesquieu, nous sommes une bande d'amis, nous sommes sur la même longueur d'ondes. Je suis le directeur en titre, mais chacun fait ce qu'il veut. Nous travaillons beaucoup et dans la bonne humeur. »

ges sociaux et psychologiques. C'est, bien sûr, du volontarisme. Les résultats ne sont jamais immédiats. Mais, par la convivialité que nous nous exerçons à créer et l'élargissement de l'horizon culturel de l'enfant, nous prenons le pari d'un changement de comportement, y compris vis-à-vis de l'école. Une fête autour d'un gâteau d'anniversaire, une sortie dans Paris, une excursion à Mirapolis, une projection de film, l'apprentissage de la musique sans contrainte d'échéance et donc sans situation d'échec permettent à l'enfant de découvrir des émotions, des sentiments, des connaissances nouvelles, et donc d'enrichir ses propres ressources. »

Les instituteurs et leurs élèves, y compris les grands de la maternelle, fréquentent aussi un autre lieu de la ville : la bibliothèque de la place Aragon. Christine Jean-Baptiste, la bibliothécaire et ses trois collègues travaillent en liaison avec les enseignants. Les petits ont un coin à eux où ils feuilletent des livres et écoutent des histoires ; un travail plus suivi est mis sur pied avec les élèves du primaire : présentation de romans, découverte des rayonnages et des fichiers... De plus, les bibliothécaires organisent au centre-ville, selon les années, un atelier sur le conte, un atelier poésie, une initiation à la calligraphie. Le souci est toujours le même : donner la possibilité à l'enfant de ne pas se mettre en situation d'échec.

LA LECTURE ? DEUX OU TROIS FIDÈLES PAR CLASSE...

Si certains enseignants ignorent délibérément la biblio, la plupart sont très demandeurs. Les résultats sont-ils tangibles ? Ils ne se mesurent pas avec précision. Pour certains enfants, la lecture n'est manifestement qu'un prolongement obligé du travail scolaire. D'autres, en revanche, en général sept ou huit par classe s'inscrivent et continuent à emprunter des livres ; à long terme, on compte deux ou trois fidèles par classe, qui entraînent parfois leurs jeunes frères et sœurs, voire leurs parents. Impressionnés au départ, ceux-ci accèdent à la lecture notamment par des livres de cuisine, sur le Coran ou sur leur pays d'origine.

Parmi les adolescents, les filles sont plus assidues que les garçons, dont beaucoup décrochent vers 16 ou 17 ans. Christine observe que depuis quelques années, les enfants lisent moins et des livres plus faciles. Pour elle, pas de doute : c'est la télévision et l'attrait croissant de l'audiovisuel qui vident les bibliothèques dès 16 h. « On s'investit, on y passe du temps, mais rien n'est jamais gagné », dit-elle. Mais les instituteurs nous disent que cela fait du bien aux gosses. »

La bibliothèque est aussi devenue le lieu où le samedi après-midi, de nombreux enfants, surtout d'origine maghrébine, viennent faire leurs devoirs, aidés par les plus âgés. Travail de fourni donc, pour Christine et ses collègues, aux résultats incertains, prometteurs cependant : la bibliothèque n'est pas un lieu inconnu, voire hostile, pour les enfants de Colombes. □

(1) Structures pédagogiques dotées de moyens financiers et humains, chargées de lutter contre les inégalités socioculturelles et l'échec scolaire, créées par le ministre Alain Savary en 1981. Le bilan des ZEP n'est toujours pas connu à ce jour.

(2) Vivre ensemble, l'Harmattan, en vente chez votre libraire, prix public : 95 F ou bien prix à l'école Buffon, 90 F port compris. A commander à J. Juloux ou J.-P. Nicolas, école Buffon, 3, rue des Canibouts, 92700 Colombes.

LE MRAP ET L'ÉCOLE

Association d'éducation populaire, le MRAP a déjà organisé deux universités d'été sur l'identité nationale que lui a confiées l'Éducation nationale. Pour le Mouvement, la façon dont l'école fonctionne (ségrégation, sélection, exclusion, décalage, par rapport au vécu quotidien) renvoie au fonctionnement de la société, c'est pourquoi le racisme nous concerne tous et pas seulement les classes comportant des enfants issus de parents étrangers. La Commission éducation du MRAP tient à votre disposition une quinzaine de documents sur l'interculturel, l'éducation aux droits de l'homme, les approches du racisme, les races, etc. Deux brochures, le Racisme, vous connaissez ? et PAE, rencontre des cultures sont également disponibles au siège du mouvement. N'hésitez pas à les demander et à prendre contact avec la Commission.

QUELQUES REPERES

- Les enfants de migrants représentent : 12,35 % des élèves du premier degré 8,32 % des élèves du second degré 17 % des sections spéciales du primaire
- Leur nombre total : 1,080 million d'enfants, soit 8,9 % de l'ensemble des élèves, soit quatre élèves d'origine étrangère par classe.
- 95,3 % d'entre eux fréquentent l'école publique.
- C'est la forte concentration géographique qui les fait apparaître comme nombreux : 57,5 % d'entre eux vivent en Ile-de-France en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
- Répartition par nationalités d'origine : Algériens : 291 000 ; Marocains : 213 000 ; Portugais : 199 000 ; Tunisiens : 69 000 ; Turcs : 65 000 ; Africains : 62 000 ; Asiatiques : 53 000 ; Espagnols : 37 000 ; Italiens : 29 000 ; Yougoslaves : 14 000.

L'échec scolaire est une réalité : sur l'ensemble des enfants scolarisés, on estime à 50 % ceux qui sont en situation d'échec plus ou moins prononcé et on dénombre dans chaque classe 15 à 20 % en moyenne de redoublants. A conditions socio-économiques équivalentes les enfants d'immigrés n'échouent pas plus que les enfants de Français de souche. La grande majorité des enfants de migrants sont nés en France (88,3 % des 0-4 ans en 1985 selon l'Institut National des Etudes démographiques), la grande majorité d'entre eux seront français à leur majorité. On voit de fait la perversité d'une vision qui les marginalise et les culpabilise en les excluant, comme hier à Montfermeil et récemment à Casseneuil dans le Lot-et-Garonne où le MRAP est intervenu énergiquement.

• Etant donné le rôle de l'immigration dans la structure économique française, rôle établi depuis des décennies, on se trouve face à la situation suivante : parmi l'ensemble des élèves d'origine étrangère, la proportion d'enfants d'ouvriers est supérieure à celle des enfants d'ouvriers français par rapport à l'ensemble des catégories socioprofessionnelles :

- Taux de réussite au bac Bac général : de 9 points inférieur pour les enfants de migrants. Bac technique : inférieur de 7 points.

	Fils d'ouvriers	Fils d'os
Français	29,4 %	12,9 %
Etrangers	63,5 %	38,2 %



NOEL MONNIER

EN MOYENNE, IL Y A QUATRE ELEVES D'ORIGINE ETRANGERE PAR CLASSE.



NOEL MONNIER

A CONDITION SOCIO-ECONOMIQUES EGALES, LES ENFANTS D'IMMIGRES N'ECHOQUENT PAS PLUS QUE LES ENFANTS DE FRANÇAIS DE SOUCHE



NOEL MONNIER

Cette réalité historique et sociale explique les chiffres suivants :

- Retard à l'entrée en 6^e

	1 an	+ 1 an
Français	24,2 %	8,8 %
Etrangers	36,5 %	27,1 %

ENSEIGNER L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Claude Liauzu est professeur à l'université de Paris VII où il dirige le groupe d'études d'échanges sur le monde arabe et musulman. Avec son équipe, il a réalisé un dossier critique suivi d'un important essai bibliographique (1975-1987) consacré à l'école et l'immigration (1). Il dit ici l'urgence de réformer l'institution scolaire dans son ensemble.

Différences. L'école est-elle réellement plus mal en point que jamais ou bien assistons-nous à un grossissement circonstancié de la réalité ?

Claude Liauzu : Le problème est réel. Il s'agit de l'inadéquation entre l'école et la société. Il y a eu un formidable développement de la population scolaire. Cela pose des problèmes de transformation de la culture ou, comme disent les enseignants, de niveau. Les mutations culturelles extérieures à l'école tendent à y pénétrer. La difficulté pour l'école est sa capacité ou non à se confronter aux réalités extérieures. Ce qui ne signifie pas forcément introduire le Raï ou le rock.

Comment appréhendez-vous le rapport entre l'école et l'immigration ?

C.L. : Comme le dit Noiriel, l'immigration est un non-lieu d'histoire. L'immigration est totalement absente de l'enseignement de l'histoire. Il n'y a pas à ma connaissance une seule université en France qui dispense un enseignement à part entière sur l'histoire de l'immigration. Si nous sommes un quart de la population française à provenir directement de cette histoire, il faut bien commencer à s'y intéresser. Et ce n'est là ni un parti pris politique ni une vision paranoïaque. L'histoire a pourtant une place particulière, c'est une discipline-clé au lycée, à Sciences-Po et ailleurs. Elle joue un rôle fondamental dans la construction de la conscience collective. L'immigration comme la diversité sociale et culturelle de la France ont été gommées de cet enseignement.

Pensez-vous qu'il y ait là une question de moyens financiers ou plutôt une question idéologique ?

C.L. : Il manque d'abord une réflexion sur un projet scolaire. Du côté de l'université, je suis pessimiste. Et puis les immigrés sont le miroir de la société française. On a découvert avec Le Pen que la société était beaucoup plus complexe qu'on ne le pensait, qu'il y avait des phénomènes irrationnels. Il y a aussi une déconnexion entre les intellectuels et la société. La notion de lien social n'est plus étudiée. L'identité de la France fait problème et elle est précisément construite par l'école et l'histoire. Une série de facteurs font que la conception héritée du 19^e siècle n'est plus adéquate, la mondialisation économique et culturelle, l'Europe, etc.

Quelle est votre appréciation sur l'enseignement des langues et cultures d'origine ?

C.L. : L'enseignement des LCO n'est pas clair, notamment du point de vue du recrutement qui se fait par les Etats d'origine. Cela pose en fait la question de savoir s'il y a un pro-

NADIA, PARENTE D'ELEVE, 19^e ARRONDISSEMENT DE PARIS, MILITANTE DU MRAP

D'origine mongole, la différence joliment marquée sur le visage, Nadia s'est toujours impliquée dans la vie scolaire de son garçon. Celui-ci a longuement fréquenté l'école Vitruve. « Il ne faut pas, dit-elle, forcer un enfant à lire et à écrire. Tout dépend de son caractère. » Nadia est intimement convaincue que la pédagogie des écoles expérimentales du 20^e arrondissement que son fils a fréquentées tout-petit l'ont aidé à vivre sereinement les moments difficiles de son divorce. « L'enfant est protégé dans ces écoles par une relation d'affection et d'écoute. On trouvait majoritairement dans ces écoles et assez paradoxalement, ajoute-t-elle, des enfants d'immigrés et de cadres supérieurs qui venaient habiter le quartier pour l'école que l'on offrait à leurs enfants. »

Nadia se souvient avec beaucoup de bonheur des divers ateliers qu'elle a elle-même animés au sein des écoles où étudiait son enfant : poterie, peinture sur soie, etc. « Ces ateliers permettaient aux enfants d'exprimer leur personnalité propre et de sortir de la honte d'être arabe, noir, de parents divorcés, ou même et je ne plaisante pas, d'avoir un bec de lièvre. Bien sûr, une fois versé dans une école « normale », l'enfant ne savait pas lire et écrire de la même manière que les autres qui souvent déchiffrent sans saisir le sens des mots. Mais, il avait acquis, et c'est le cas de mon propre garçon, le sens des responsabilités et une grande confiance en lui-même. Pour moi, c'est ce qu'il y a de plus important. Tant d'adultes souffrent du fait qu'ils n'ont jamais pu acquérir ces deux qualités fondamentales. »



JOSS DRAY

A VITRUE : DES ATELIERS PERMETTANT AUX ENFANTS D'EXPRIMER LEUR PERSONNALITE PROPRE.



JOSS DRAY

blème de l'immigration ou si c'est là un problème-miroir de toute la société française dans tous ses questionnements. Les problèmes de l'échec et du niveau scolaires sont réels. Ils révèlent l'existence d'une société à deux vitesses, qui marginalise une partie de la jeunesse.

Croyez-vous que l'école et la société française appréhendent correctement la notion d'interculturel et d'ouverture sur les autres cultures ?

C.L. : La société française a l'habitude de considérer les cultures du tiers monde comme des sous-cultures. On réduit ces cultures à du folklore, au couscous, au mieux à la musique. Mais elles ne sont jamais considérées comme des composantes sensibles et intelligentes à part entière. Il y a en France une ignorance profonde par rapport aux autres cultures. La clé de voûte de cette appréhension est la notion jacobine de nation qui est aujourd'hui en parfait décalage par rapport aux phénomènes actuels. Lesquels ont été révélés par la décolonisation, un certain déclin de la France et la mondialisation de la culture. Nous aboutissons à un grand phénomène de cosmopolitisme, à l'émergence d'une culture-jeune, à l'Europe métissée. Il faut faire rentrer à l'école toutes les références socioculturelles de la jeunesse et enlever ce qui est plaqué, suranné. Certes, le niveau scolaire et le niveau social vont de pair, mais il faut aussi répondre à la question : quelle place faire aux autres cultures comme composantes qui se développent dans toute la jeunesse ?

Pourtant, sporadiquement, des choses se font par les enseignants, les associations, les élus...

C.L. : Il faudrait établir une plus grande cohérence, notamment entre l'école et l'université d'une part, et le milieu associatif d'autre part. Beaucoup de questions de fond ont été posées ces dernières années par le milieu associatif. C'est le milieu associatif qui travaille sur le lien social qui actuellement fait problème. Ce que la communauté juive a fait en France depuis 1789, l'actuelle génération des Beurs est en train de le réaliser : former des intellectuels, créer des liens sociaux nouveaux. Il faut rester attentif à cela, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école. Les pouvoirs publics devraient sortir de leur timidité, et le gouvernement saisir cette opportunité pour un meilleur et plus harmonieux encadrement social, par exemple. □

(1) La bibliographie est composée de plus de sept cents titres et se trouve actuellement en voie d'enrichissement.

LA RENTREE DE M. JOSPIN

Le ministre de l'Éducation nationale a affirmé le mois dernier un certain nombre d'objectifs pour l'école. Notamment le besoin de combattre « la spécificité bien française » qu'est le redoublement ; la réactivation des Zones d'éducation prioritaire, créées par Alain Savary en 1981 afin de lutter contre les inégalités sociales et l'échec scolaire ; l'introduction de l'informatique dans les collèges ; la modernisation des équipements ; la stimulation des étudiants à s'orienter vers les carrières de l'enseignement ; la valorisation de la fonction enseignante aujourd'hui délaissée, etc. Au-delà des intentions, c'est toute la méthode de travail qui pose question. Avec qui et en fonction de quelle évaluation, les décideurs vont-ils prendre les moyens de décider et d'appliquer ? La machine scolaire est lourde et complexe. Elle traîne de vieilles habitudes et bien des inerties. Concernant les enfants d'immigrés, souvent considérés à l'instar de leurs parents comme les boucs-émissaires du mal-être social ou du mal-être scolaire, les choses n'ont pas été dites clairement lors de la conférence de presse donnée par Lionel Jospin en septembre dernier. Doit-on continuer à penser innocemment que certains « enfants ont des difficultés du fait de leur origine ? ». La formule est pour le moins ambiguë ! Il est temps qu'un réel travail d'évaluation sur le terrain soit confié par les pouvoirs publics à une mission compétente. Si c'était le cas, nul doute que certaines équivoques seraient levées, que le travail de ceux qui travaillent serait valorisé et encouragé, les réalités socioculturelles de la France qui se méritent tout naturellement seraient mieux comprises. On pourrait enfin mettre des menottes mentales à ceux qui osent encore fermer les grilles des écoles aux gosses d'immigrés !

MORAD, ETUDIANT, MEMBRE DE L'ASSETIMA, ASSOCIATION DES ETUDIANTS ISSUS DE L'IMMIGRATION ALGERIENNE

Etudiant en licence de psychologie et préparant un diplôme de gestion de la santé, Morad est arrivé en France à l'âge de cinq ans, il ne parlait pas le français. Il attribue sa réussite dans l'institution scolaire à plusieurs facteurs.

« Jusqu'en 4^e, mon père m'a toujours soutenu dans mes études. Il veillait à ce que mes devoirs soient faits. Ensuite, j'ai toujours eu de bons rapports avec mes profs. Bien qu'un jour, l'un d'entre eux se soit permis de lancer à un élève qui avait raté son travail : « Ça, c'est du travail de bougnoule ! ». Cette phrase ne m'a jamais



OBTENIR UN EQUILIBRE ENTRE LA MAISON ET L'ECOLE POUR SE SENTIR A L'AISE DANS SA CULTURE.



NOEL MONNIER

quitté. J'étais jeune. Et puis, il y a toujours eu une sorte d'équilibre entre l'école et la maison... On parlait de l'Algérie à la maison, de la culture, des écrivains algériens, des penseurs. Aussi, quand d'autres avaient des complexes parce qu'ils ne savaient pas tout cela, je me sentais à l'aise dans mon identité d'origine. Je crois que c'est très important, même plus tard quand on fait des études plus poussées. »

L'Association des étudiants issus de l'immigration algérienne est née pour assurer des formes d'entraides parmi les étudiants : recherche de boulots, voyages d'études, logement, etc. Mais aussi pour venir en aide aux enfants de la communauté qui ont souvent besoin d'un coup de pouce.



JOSS DRAY

MUSIQUES

COSMOPOLITES

BRESIL. Dimanche, minuit : l'heure idéale selon TF1 pour programmer une série de quatre émissions consacrées à la musique brésilienne, *Eclats noirs du samba*. Les téléspectateurs résistants, que les réjouissances du week-end, le film plat de 20 h 30, la perspective d'un lundi de labeur n'avaient pas encore tout à fait achevés, ont pu voir défiler sur le petit écran quatre dimanches de suite les grandes stars de la musique noire du Brésil. Interviewés par Grande Othelo, l'acteur comique qui fut, et reste, un des piliers de la prise de conscience noire au Brésil, musiciens et chanteurs ont raconté leur histoire, celle de la samba, des racines africaines, du synchrétisme des cultures. Samba de Rio avec Martinho da Vila, tropicalisme de Bahia avec Gilberto Gil, musique instrumentale avec le clarinettiste Paulo Moura, négritude avec Zeze Mota. Ce fut un vrai régal musical, malheureusement filmé de manière ennuyeuse et banale par Ariel de Bigault, ce qui ajoutait encore à l'effet soporifique de l'heure tardive. On en aurait presque regretté le rythme du *Champs Elysées spécial Brésil*, offert en juin dernier par Michel Drucker, qui fait pourtant plus facilement dans le cliché. A cette occasion, on avait d'ailleurs découvert le chanteur nord-est Alceu Valença, dans un superbe clip filmé à Olinda, ville où il habite à quelques kilomètres de Recife. Encore tout imprégné de ses odeurs de jasmin et de la couleur de ses ruelles, il sera au New Morning les 8 et 9 octobre. Pour terminer, sachez que la mer est du genre masculin en portugais, la samba aussi. Le mer et le samba. D'où le titre, *Eclats noirs du samba*. □

Au cas où vous auriez dormi avant la fin des programmes, voici quelques disques à écouter pour découvrir la musique des chantres de la négritude au Brésil :

- Martinho da Vila, *Reverso*. Grand compositeur de samba, un des piliers de l'école Unidos de Vila Isabel. RCA ;
- Gilberto Gil, *Diadorim*, où il est aussi question d'apartheid. RCA ;
- Paulo Moura, *Gafiera*, etc., e tal Instrumentiste de grand talent, il apporte une touche « nègre » aux « classiques » brésiliens (Villa Lobos). Kuarup Discos.

Zeze Motta, *Quarteto Negro*, avec Paulo Moura. Actrice de théâtre et de cinéma (vedette des films de Carlos Diégues, dans Xica da Siva, Quilombo...) militante des mouvements féministe et noir, Zeze Motta a également enregistré plusieurs disques.

Alceu Valença, *Estação da Luz*, RCA. Tout à la gloire de Nordeste. New Morning ; tél. : 45.23.51.41. Loc. 3 FNAC et Clémentine.



Fayrouz sera à Bercy le 16 octobre. Une légende vivante, la chanson arabe, moderne pour une fin d'après-midi à Paris.

LIVE ETHIOPIE. Des mélodies mélancoliques, lancinantes et qui font pourtant danser : l'Ethiopie revient sur le devant de la scène, cette fois non plus comme tremplin de la solidarité du show-bizz international face aux misères de ce monde, mais grâce à une star venue tout droit d'Addis Abeba, Mahmoud Ahmed. *Ere Mela Mela*, son dernier album, est une compilation de plus grands succès. Un mélange incongru et balançant de musique traditionnelle, d'arabesques et d'afro-beat. *Ere Melaela*, de Mahmoud Ahmed. Off the Track Record.

RAI SUITE. On a trop reproché au rai son amateurisme. L'ère des longues improvisations errantes, des musiciens en retard et dissonants paraît révolue. Deux albums, les premiers du genre, l'un de Cheb Kader, l'autre, *Kutché*, de Cheb Khaled associé au musicien de jazz algérien Safy Boutella, ouvre les pistes d'une musique plus soigneusement musclée.

Six mois de préparation pour *Kutché*, pour mélanger synthétiseurs et mélodies, Maghreb et Miles Davis. Des femmes, du whisky, de la Méditerranée sur fond de cuivres, un beau mariage surgit des cabarets oranais, berceau du rai. Plus classiquement beur, Cheb Kader, né à Oran, élevé à Mulhouse, a traversé la Grande bleue sur les galères du chômage et des cités. Il a taillé son premier disque au carré, comme une tour d'HLM, avec l'horizon derrière. Deux coups d'essais concluants pour un genre encore en gestation. □

Kutché, de Cheb Khaled et Safy Boutella. Pathé Marconi.

Cheb Kader, *Blue Silver*, Mélodie Distribution.

Le 26 novembre, Cheb Kader se produira à Paris, à l'Elysée Montmartre.

VERONIQUE MORTAIGNE

Fin septembre, le centre culturel de Montreuil et France-Plurielle sortaient un 45 tours : *Basta*. Si la musique est faite par des pros, les paroles et l'interprétation sont de six adolescents de la commune, soutenus par Renaud. Ils ont des choses à dire, ça vaut le coup de les écouter. En vente à la discothèque de Montreuil, 14, Bd Rouget-de-l'Isle.

LIVRES

D'ICI ET D'AILLEURS

DEUX COMMUNAUTÉS. Les éditions de l'Harmattan viennent de publier, dans la collection Migrations et changements, deux petits volumes sur l'immigration. Mohammed Mazouz rend compte dans *Les Marocains en Ile-de-France* d'une enquête sociologique menée auprès d'une cinquantaine de familles, les unes divisées, l'homme travaillant en France et vivant en foyer pendant que sa femme et ses enfants sont restés au pays, les autres regroupées et vivant pour la plupart en HLM à côté de familles françaises et immigrées d'autres origines ayant en commun d'être également défavorisées et marginalisées. Le tableau très riche qu'il en tire permet de mieux comprendre le problème de l'immigration, non seulement du point de vue de la société française (partagée entre des sentiments de domination, de rejet et d'apitoiement plus ou moins misérabiliste) mais vécue de l'intérieur, avec ses attrait et ses déchirements, par une des immigrations maghrébines.

Maria do Céli Cunha, de son côté, sous le titre significatif de *Les Portugais de France*, décrit les comportements et les aspirations d'une communauté immigrée qui est à la fois l'une des plus récentes et la plus nombreuse. Elle s'est particulièrement intéressée au mouvement associatif portugais et à son évolution récente, avec l'arrivée des jeunes qui recherchent leur place dans la société française, refusant à la fois de se laisser assimiler et de se laisser enfermer dans leur culture d'origine.

Les Marocains en Ile-de-France, de Mohammed Mazouz.

Les Portugais de France, de Mario do Céu Cunha. Ed. L'Harmattan.

■ Le scandale que représente les échanges inégaux entre le Nord et le Sud de la planète prend une dimension intolérable lorsqu'il s'agit directement de la vie et de la mort de millions de personnes. Partagé en trois parties (connaître, comprendre, agir) *L'Enjeu alimentaire Nord-Sud* donne des réponses claires.

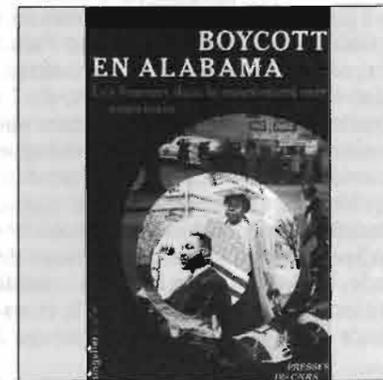
L'Enjeu alimentaire Nord-Sud, de Bertrand Delpeuch, éd. Syros, col. Alternatives économiques.

■ *La Traversée de la nuit*, d'Iréna Lusky. Traduit de l'hébreu, cette autobiographique nous mène du ghetto de Vilna à Israël, terre promise, en passant par les camps d'extermination et l'Europe de l'après-guerre. C'est le seul livre d'Iréna Lusky : un témoignage qui traverse le pire de ce siècle. JR Editions.

■ **Racismes - l'autre et son visage.** Entretiens d'Emmanuel Hirsch. Une série d'entretiens sur le racisme, avec des personnalités morales ou scientifiques... entre autres Albert Jacquard, Emmanuel Lévinas, Beate Klarsfeld ou Michel Hannoun. Intéressant et presque indispensable. Ed. du Cerf.

■ **Réfugiés.** C'est le rapport à la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales. Ils sont aujourd'hui treize millions de réfugiés à travers le monde. Pourquoi, quelles situations affrontent-ils, quelle attitude prennent les gouvernements occidentaux devant ce problème ? Ed. Berger-Levrault.

■ **Verrouillage ethnique en Afrique du Sud.** Etude préparée pour la Division des droits de l'homme et de la paix de l'Unesco, ce volume montre la technique d'émiettement des diverses populations en micro-nationalismes utilisée par l'apartheid. L'illustration moderne du « diviser pour régner ». Ed. Unesco-OUA.



■ **Racisme « scientifique »**, de Chapour Haghghat. A côté du racisme quotidien, « ordinaire », une certaine intelligentsia raciste et quelques hommes de science tentent de théoriser des différenciations inégalitaires pour justifier les exclusions. Sociobiologie, héréditarisme, éthologie sont parfois autant de couvertures possibles pour une justification théorique du racisme. Médecin, biologiste et sociologue, l'auteur démonte ces discours qui se voudraient respectables et argumentés. Ed. L'Harmattan.

■ **L'Ombre des camps**, d'Yvonne Wurzel-Bauh. Un récit très personnel et émouvant sur les camps et l'après-déportation. Survivante, l'auteur fait de ce passé terrible une leçon de vie donnée simplement, confiée au lecteur. Les éditeurs Evidant.

■ **Justice économique pour tous**, présenté par le père Jean-Yves Calvez. Sous ce titre net, c'est la lettre pastorale des évêques américains sur l'enseignement catholique social et l'économie américaine qui nous est proposée. Un document qui, publié en pleine ère reaganienne, fit grand bruit en son temps (1986). Un livre certes destiné aux spécialistes, mais qui nous concerne tous par les thèmes abordés ; spéculation, chômage, rôle de l'Etat ou partage des richesses... Ed. Cerf-Castella.

■ **La Malédiction**, de Mohamed Haddadi. Paru dans la collection *Ecritures arabes*, c'est le roman autobiographique d'un poète et instituteur francophone algérien. A découvrir. Ed. L'Harmattan.

■ **Boycott en Alabama**, de Jo Ann Gibson Robinson. 1955-1956, à Montgomery, en Alabama, la population noire boycotte les transports urbains. Un leader émerge : le pasteur Martin Luther King.

Jo Ann Gibson Robinson, l'une des instigatrices du mouvement nous livre ici son témoignage. Une page d'histoire mais aussi la démonstration du rôle majeur joué par les femmes dans le mouvement d'émancipation des Noirs américains. Ça n'est pas tous les jours que l'on rencontre l'histoire en direct. Presse du CNRS.

■ **Paroles : histoires d'une migration par les lycéens de Bédarioux.** Les élèves du lycée Ferdinand-Fabre de Bédarioux (34600) ont monté leur projet d'action éducative autour d'une enquête sur la forte population d'origine espagnole de leur ville. Riche idée suivie, sans doute, de beaucoup de travail et qui nous offre un petit livre plein de témoignages sur le pourquoi, le comment et les chemins empruntés par une migration importante et désormais bien intégrée.

Maria Helena Vieira da Silva

Le Grand Palais ouvre ses portes à une femme d'exception, Maria Helena Vieira da Silva, qui, à quatre-vingts ans, continue de mêler la rigueur de la pensée à la liberté esthétique. Une abstraction visionnaire.

80 ANS DE PEINTURE

« Quand je peins, je ne pense qu'à la peinture, je ne pense à rien d'autre. Quelques fois, je me dis : au fond, nous, les peintres qui vivons longtemps, nous avons beaucoup de savoir, mais c'est un savoir qu'on ne peut transmettre, on ne peut le transmettre que par les yeux. » Maria Helena Vieira da Silva vient d'avoir quatre-vingts ans. Elle connaît donc la valeur des strates de savoir, de vision du monde moderne accumulés depuis sa naissance à Lisbonne en juin 1908. Installée en France en 1928, mariée en 1930 au peintre hongrois Arpad Szenés, avec qui elle fuira les persécutions nazies de la Seconde Guerre mondiale, au Brésil notamment, Vieira da Silva constitue une figure clé de la peinture abstraite. Les Galeries nationales du Grand Palais lui rendent hommage en présentant quatre-vingt-dix de ses peintures, du 24 septembre au 21 novembre, reprenant une exposition déjà présentée à la fondation Calouste-Gulbenkian à Lisbonne pendant l'été dernier. Ordonnée suivant quatre thèmes (les scénographies, la mémoire des azulejos (1) ou la vision prismatique du monde, les formes et les couleurs comme partition musicale, la densité et la transparence de la couleur), cet hommage à

l'une des premières femmes peintres reconnue de son vivant, propose une lecture rythmée de l'œuvre où surgit sans cesse le désir de peindre « ce qui n'existe pas comme si ça existait ».

Vieira da Silva vit encore à Paris. Peintre de la métamorphose des formes (« Il n'y a pas de progrès, il y a des naissances successives... », disait à son propos René Char), mais femme de la permanence des idées, celles de l'antifascisme, de l'opposition aux préjugés antisémites, qui la firent s'enfuir vers le nouveau monde avec Arpad Szenés, et soutenir l'action du MRAP dont elle est membre du comité d'honneur.

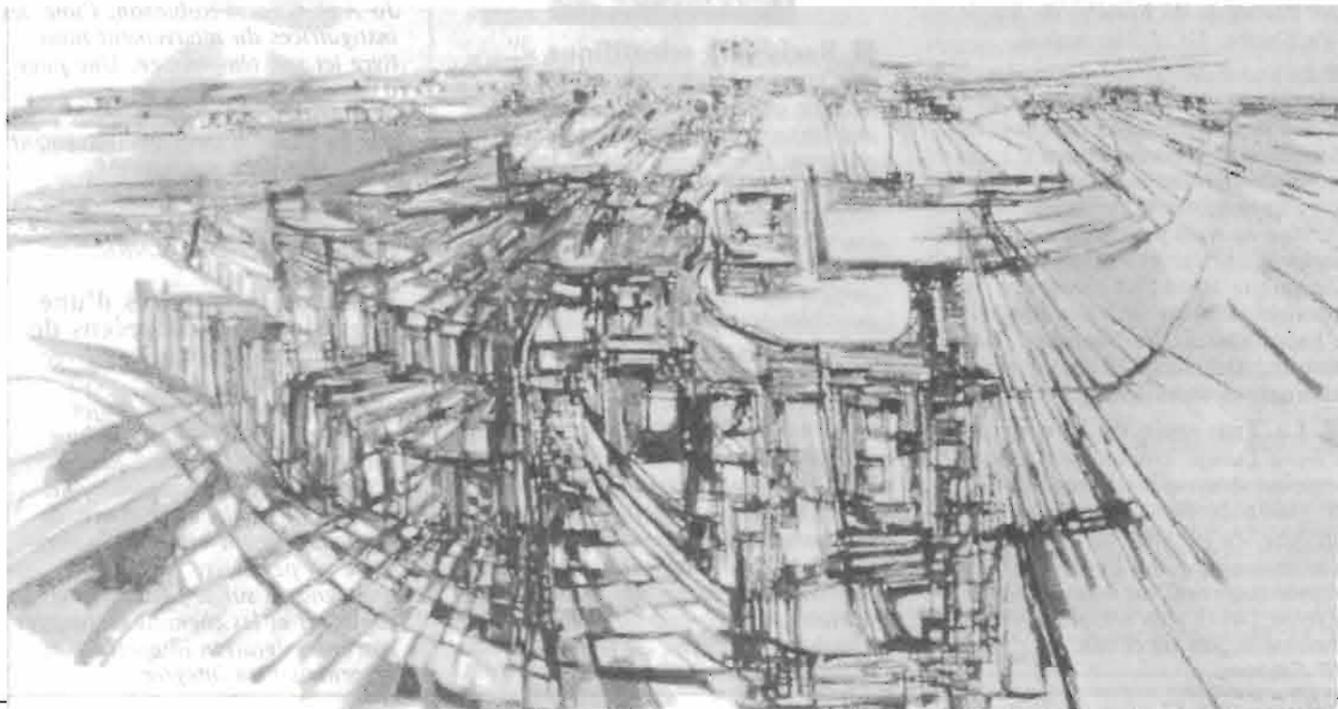
Avec des yeux d'enfant émerveillés par la lumière des rues de Lisbonne, elle continue, à quatre-vingts ans, à transmettre son savoir. ■

VERONIQUE MORTAIGNE

(1) Carreaux de faïence.

Vieira da Silva, Grand Palais, du 24 septembre au 21 novembre. Tél. : 42.56.09.24. A lire : Vieira da Silva. Peintures, de Michel Butor, éd. La Différence, et le dernier paru, celui de Claude Roy aux éditions Ars Mundi.

La gare Montparnasse, 1957.



C I N E M A S
D'AUJOURD'HUI

Un monde à part, de Chris Menges, prix spécial du jury à Cannes.



AFRIQUE DU SUD. Trois films avec l'Afrique du Sud pour sujet. Nous vous avons déjà parlé dans *Différences* du beau film documentaire de Yolande Zauberman, *Classified people*, après son passage à la télévision en septembre, il sortira en salles, début novembre. *Mapantsula* (« vaurien » en zoulou) est un film exemplaire. Premier film de fiction à être tourné en Afrique du Sud, par un réalisateur blanc Oliver Schmitz qui a écrit le scénario avec Thomas Mogotlane, acteur noir sud-africain, interprète principal du film. Ce vaurien-là a pour amie, une jeune femme employée de maison chez des Blancs. Il lui fait perdre son emploi. Pris dans une rafle par des policiers qui essaient de le conduire à donner des noms de manifestants il finira par refuser. Ce film n'a ni le budget de *Cry Freedom*, ni sa facture classique et *clean*.

La prise de conscience de son héros, n'est ni simpliste ni édifiante ; elle est un des éléments de la progression dramatique d'un film policier rapide et juste sur la vie d'un « vaurien » de Soweto. *Un monde à part*, le film de Chris Menges auquel le Festival de Cannes n'a pas eu le courage de donner la Palme, refuse de se situer comme un concurrent de *Cry Freedom*. Le scénariste, Shawn Slovo, a voulu témoigner sur son enfance, sur l'engagement de sa mère. De *Cry freedom*, elle dit qu'il a fait progressé le mouvement anti-apartheid de 30 %, cela suffit à en faire un film important.

L'action du film se situe en 1963. Chris Menges élimine tout effet de reconstitution nostalgique, mais tient à rassembler dans une même scène le témoignage autobiographique et le document sur un moment passé des luttes qui servira « le mouvement », aujourd'hui. Menges montre à la fois la solitude de Molly (sa mère est

arrêtée, son père dans la clandestinité), son refus de l'engagement de sa mère qu'elle vit comme un abandon et le calme avec lequel la fillette tente de corriger le comportement raciste de son amie. Le rôle de Solomon, un leader noir qui meurt en prison, est tenu par Albee Lesotho, un acteur sud-africain qui a connu la prison et la torture. Le fait d'avoir joué dans ce film représente pour lui, à nouveau, un engagement à hauts risques.

Superbe film sur une enfance, sur les relations entre une mère et une fille, *Un monde à part*, est une contribution de tout premier ordre à la lutte contre l'apartheid. □

URSS. Il aura fallu vingt ans pour que le film d'Alexandre Askoldov, *La Commissaire*, soit montré au public soviétique et arrive sur nos écrans. Cette adaptation d'une nouvelle de Vassili Grossman *La Commissaire* est une histoire simple. Une femme russe, commissaire de l'Armée Rouge, qui mène héroïquement le combat contre les Blancs doit renoncer à la lutte car elle attend un enfant. Elle est logée dans une famille juive dont on a réquisitionné l'unique chambre à coucher. C'est une famille nombreuse (six enfants !) avec laquelle vit une grand-mère qui ne parle que le yiddish. Elle en a vu d'autres et va l'aider à accoucher. A quoi jouent les enfants pendant ce temps ? Les garçons capturent leur sœur et jouent au pogrom.

Askoldov explique que la nouvelle de Grossman reflète l'idéologie des années trente (1) : « On croyait alors que l'antisémitisme était mort en URSS... En 1966, je pouvais prendre le recul par rapport à cela, je savais le mal que le stalinisme et

avec lui la persistance de l'antisémitisme nous avait fait. » Un travail de fiction sur sa propre histoire et la reconstruction patiente de la vie d'une famille juive dans les années vingt (il ne reste rien des films en yiddish de ces années-là), font de *La Commissaire* un film singulier. Askoldov pourra le montrer dans le village où il a tourné. « Parce que je tiens toujours mes promesses, même si c'est avec un certain délai. »

BARBIE VU PAR OPHÜLS. Marcel Ophüls, dont on avait rien vu en France depuis *Le Chagrin et la pitié* nous revient, via les Etats-Unis, avec *Hôtel Terminus*. Titre d'un film à propos de Klaus Barbie, l'hôtel de ce nom était pendant l'Occupation, le siège de la Gestapo à Lyon. Il est aussi une référence ironique à cette dernière étape de la vie de Barbie dont le procès a été le point de départ du film. Le film est dédié à Madame Bontou, « une bonne voisine ». Elle n'est pas restée derrière sa porte, à ne vouloir rien voir, rien savoir quand la Gestapo et Barbie sont venus arrêter ses voisins. Elle a tenté de leur soustraire la jeune Simone qui témoigne aujourd'hui.

Le film, fait d'entretiens, d'images d'archives, reconstitue l'histoire de Barbie, l'individu, et l'histoire des peuples dont il a traversé la vie de façon ordinaire et barbare. Il y a des allemands qui l'ont connu à l'époque. Des Allemands d'aujourd'hui qui souvent ne veulent rien entendre ni dire. Des Américains qui l'ont approché pour le recruter, après guerre. Tel cet homme qui a épousé une femme



Marcel Ophüls.

allemande, qui lui souffle pendant l'interview les réponses. Il décrit Barbie comme le « parfait idéaliste nazi ». « Dans n'importe quel pays, dit Max Ophüls, tous les Barbies ne peuvent se servir que des préjugés, ne peuvent agir qu'en fonction des indifférences et des égoïsmes de l'être humain de la condition humaine, c'est cela le thème du film. » (1)

CRISTIANE DANCIE

(1) Les Cahiers du cinéma, n° 411, septembre 1988.

L'INVITÉ

En écoutant Isil Kasapoglu, on pense à Federico García Lorca qui écrivait : « *Le théâtre doit marcher au rythme de son temps, recueillir les émotions, les peines, les luttes, les drames de ce temps.* » Pour Isil, le théâtre, c'est l'action. Ancien assistant au théâtre d'Istanbul, ce metteur en scène de 34 ans travaille en France depuis dix ans. Deux de ses créations seront présentées cette saison en France, dont *L'Invité*, une pièce de Pilgesu Erenus.

Tout a commencé par une danse silencieuse, un peu répétitive, une danse folklorique. Repos. Quatre hommes réunis pour l'assemblée du village dans la maison du Conseil rigolent et se moquent de ceux qui reviennent d'Allemagne, ceux qui sont partis comme *gastarbeiter* : les travailleurs invités de Turquie.

Moussa, l'un d'eux, a été exclu de l'assemblée du village. Motif : il ne respecte plus rien. La télé et le café, c'est mieux pour lui. Moussa Tezer (on l'appelle Herr Moussa pour le railler) arrive, vêtu de son costard. Il s'étonne, lui, de l'évolution du village, de la décadence des traditions. Avant, la maison du Conseil débordait de monde.

Quand Moussa se retrouve avec une bougie allumée dans sa chaussure, signe qu'il est indésirable au village, il explose : « *Pourquoi se dresse-t-on contre moi, alors que j'espérais enfin être en repos ! Vous, vous êtes restés le cul par terre...* » « *Qui a raison ?* », demande le maître du Conseil. Il invite ses compagnons à essayer de comprendre pourquoi Moussa est parti avec sa femme, ce qu'il a vécu en Allemagne et à son retour ici.

Rejouer les événements quotidiens est une coutume en Turquie. Ensemble, ils improvisent donc la vie de Moussa. « *Là-*

bas, on s'est mis à travailler jour et nuit. Je ne voulais pas regarder les murs. Imaginez ce que l'on y écrit : "les Turcs dehors..." »

Et ici je me suis engouffré dans l'orgueil d'un ancien pauvre devenu riche. Ma fille, c'est l'Allemagne qui l'a gardée. Et moi, je n'ai plus ma place dans le village. J'ai tout perdu. »

La première pièce traduite en français, de Pilgesu Erenus, une femme, l'un des auteurs turcs contemporains les plus connus

Pas facile avec un sujet si cruellement banal de décoller de la sensiblerie. Pourtant les comédiens, par leur magnifique interprétation, nous offre une pièce chaleureuse et forte. Le texte, lui, reste livré de manière brut, à peine modelé pour nous faire découvrir sur un ton bouleversant, le drame et le destin d'un immigré turc.

Une mise en scène humaine et belle, malgré la lourdeur émotionnelle. Car Isil Kasapoglu a pris le parti de dérouler la pièce de façon linéaire, sans respiration,

en crescendo... vers la cassure. « *Je voulais quelque chose qui monte et qui meurt* », explique-t-il. Le décor lui aussi est sobre : un vieux tapis rose où sont assis les membres du Conseil, et quelques objets simples que les comédiens transforment (avec talent), comme il est également coutume en Turquie pour raconter sa propre histoire.

Créée avec la participation du FAS (Fonds d'action sociale) au théâtre des Amandiers de Paris au printemps dernier, puis au festival d'Alès cet été, *L'Invité* sera notamment jouée auprès d'association de travailleurs turcs en France, avec qui la compagnie a collaboré pour cette création.

La pièce a été écrite par une femme turque : Pilgesu Erenus. C'est sa première pièce traduite et jouée en français (c'est pourtant un des auteurs contemporains les plus connus en Turquie). *L'Invité* a déjà été créé avec succès en Allemagne et aux Pays-Bas. □

LAURE LASFARGUES

L'Invité : en Belgique le 16 novembre, à Nîmes le 24 novembre, à Clermont-Ferrand le 30 novembre, à Pezons, le 20 janvier puis à Marseille.

Contact : Théâtre à venir, au 43.31.85.80.

« On peut un jour ou l'autre se sentir étranger, invité dans un milieu que l'on a bien connu. »



« JE FAIS DU THEATRE POLITIQUE... »

Une interview d'Isil Kasapoglu

Différences : Dans la compagnie que vous avez fondée avec Karina Cheris, votre travail théâtral a toujours été centré sur la rencontre (choc ou brassage) des cultures ?

Isil Kasapoglu : Oui, mais ce n'est pas en fait un choix de la Compagnie. Je n'y pense pas quand je fais. Je parle de ce que je vois, de ce que je sens. Ma culture c'est la culture orientale plus un mélange de langues. C'est ce mixage culturel qui m'a donné envie par exemple de créer un spectacle sur le conte et ses variations selon les pays. C'était notamment les différentes versions du Petit Chaperon rouge en France, au Japon, en Turquie.

Dans *L'Invité*, notre cinquième création, je traite là en effet du choc des cultures à travers une situation que je connais bien ; celle des travailleurs immigrés turcs. Je parle aussi de moi en définitif.

Je raconte comme je raconterais à mes enfants, à mes amis. Ce n'est pas le théâtre pour le théâtre qui m'intéresse, mais l'outil, le spectacle vivant avec des sentiments de face à face. Sur la scène on met une partie de soi, sa raison d'être. Les problèmes quotidiens me touchent énormément. Après il y a la recherche artistique, c'est-à-dire la meilleure façon de raconter.

... Raconter pour quoi faire ?

Mon travail ne se veut ni pédagogique ni militant. J'utilise le théâtre pour montrer ce que les gens vivent. Par exemple, à l'époque où on tirait sur les gosses dans les banlieues, j'ai écrit une histoire très banale sur quatre jeunes de culture différente qui ont monté un orchestre. Le résultat : *Rock-à-fil*, un spectacle de marionnettes, opéra rock qui a été joué à Chaillot durant deux mois. C'était un spectacle sur le racisme et la fascisme. On peut dire que je fais du théâtre dans la lutte, du théâtre politique. Dans le *Petit Magouilleur*(1), mon dernier spectacle, je raconte la société actuelle, le capitalisme, à travers l'expérience d'un enfant qui essaie d'appliquer la loi naturelle de son village à celle de la ville.

– Et à quoi cela sert-il de montrer par exemple la situation de gens assis entre deux cultures ?

– Ce qui se passe pour un travailleur turc rentrant d'Allemagne dans son village natal est identique pour des millions d'émigrés. Et pas seulement d'ailleurs pour l'émigré. On peut un jour ou l'autre se sentir étranger, in-

vité dans un milieu que l'on a bien connu. Un gars de Limoges, après 15 ans passés à Paris, se sent lui aussi perdu par rapport à ses copains d'en-

pas parti non plus. Dans mon spectacle, il n'y a pas les bons d'un côté, les mauvais de l'autre. Mais je dis : peut-on renvoyer les immigrés avec de l'argent ? Ils n'en ont pas besoin car ils ont économisé. Ce sont des grosses sommes par rapport à la monnaie tur-

« Vous vous êtes restés le cul par terre... »



blème très présent pour les pays occidentaux qui ont accueilli des étrangers. Quand ce texte a été monté à Ankara, c'était un spectacle musical. Tout le monde chantait, rigolait. Ma mise en scène est plus violente. J'ai besoin de la violence dans le théâtre, je n'aime pas le côté pleurnichard. Quand Pilgesu Erenus, l'auteur, a vu ma pièce, plus grave, et qu'elle a découvert la situation des Turcs ici, elle a compris l'interprétation que j'ai faite du texte. Moi je n'ai pas mis de chanson, peut-être parce que je vis dedans. Je discute souvent avec des travailleurs turcs qui sont paumés. Ils ne se sentent pas acceptés ici et ils savent qu'après vingt ans passés en France ils ne peuvent plus être turcs. Ceux qui sont rentrés le regrettent. La question du retour est un gros problème humain et social. Alors, à quoi cela sert-il de parler ainsi de l'immigration ? Souvent après le spectacle, et sans que ce soit convenu, des spectateurs attendent dans le hall pour discuter. Ils demandent par exemple si les immigrés turcs continueront à retourner chez eux.

– Quelles sont les réponses que vous, vous pouvez apporter à ce problème ?

– Je n'ai pas, moi, de solution. Je ne suis pas sociologue, mais homme de théâtre. J'utilise cette arme pour poser le problème.

Je n'ai pas de réponse et je ne prends

que. Ils achètent des appartements, des boutiques ou des usines n'importe comment. Beaucoup font faillite, quelques-uns s'en sortent. Et surtout on se moque d'eux. C'est pour cela qu'à Ankara on pouvait faire un spectacle d'humour sur ce thème. Il existe une expression pour désigner ceux qui ont vécu en Allemagne. On dit *Les Al-lemandji*. C'est une expression terrible.

Non, beaucoup de Turcs qui sont là ne rentreront plus pour refaire leur vie. Sauf pour la retraite. La plupart des enfants ne parlent pas la langue, et c'est eux qui doivent nourrir leurs parents maintenant. De moins en moins repartent même pour les vacances, à cause des problèmes politiques et économiques. La solution est à trouver entre le pays « exportateur » et le pays accueillant. Ils doivent établir entre eux des relations plus concrètes. Je pense que la France peut s'adapter plus vite que la Turquie. □

Propos recueillis par LAURE LASFARGUES

(1) *Le Petit Magouilleur*, de Zeynep Avci est un conte philosophique tout public qui illustre les mécanismes de notre société (Johnny s'établit marchands d'idées, créant à sa manière marketing et publicité). Avec comédiens et marionnettes. A partir de 6 ans, du 28 septembre au 30 octobre au théâtre Durois (75013 Paris) à 15 h, les mercredis, dimanches et vacances.

AGENDA OCTOBRE

1 Jusqu'au 9 sur Agora FM (87.7 MGH) à Grasse, un festival trans-méditerranéen avec le FAS, des associations d'immigrés et le MRAP. Conférences, débats, musiques, théâtres et banquets. Contact Agora FM, 19, rue Tracastel, BP 10, 06331 Grasse cedex. Tél. : 93.36.84.86.

1 Jusqu'au 29 octobre, au théâtre du Tourtour, un spectacle d'Eve Griquilliez : *Identités*. Un parcours dans la poésie et les chants juifs francophones qui sera repris, en novembre, aux nuits francophones Rhône-Alpes. A 22 h 30, une excellente rockeuse au nom italien et à la voix chaude : Evelyne Zaniboni. Théâtre du Tourtour : 20, rue Quinquampoix, 75004 Paris.

3 Jusqu'au 16, la Maison des cultures du monde présente trente danseurs chanteurs et musiciens zairois pour des danses masquées et des musiques traditionnelles de leur pays, 101, bd Raspail, 75006 Paris, à 20 h 30 sauf le dimanche (17 h).

4 Pour dix jours à Limoges, le Festival international des francophonies. Une manifestation de première grandeur. Quatre invités cette année : Sylvain Bemba (Congo), David Jaomaro et Michèle Rakotoson (Madagascar), Bernard Zadi-Zaourou (Cote-d'Ivoire). Un détour recommandé.

6 La Cinémathèque française, la Fondation européenne des droits de l'homme et leurs partenaires nous offrent *Voir autrement* ou le cinéma et les droits de l'homme. C'est à la salle de la Cinémathèque (palais de Chaillot, Paris). Au programme : *Vote + fusil*, de Helvio Soto (le 7), *Le Cycle*, de Dariusz Mehrjui (le 8), *Aparajito*, de Satyajit Ray (le 9) et *la Révolte des pêcheurs*, d'Erwin Piscator (le 11). Toutes les séances ont lieu à 21 h.

8 Vite, vite, Jacques Higelin à la grande halle de la Villette, vite, réservons : tél. : 40.35.84.94. et aux 3 FNAC.

8 Alceu Valença, le Nordeste du Brésil à Paris, au New Morning. Tél. : 45.23.56.39.

11 Début du cycle de conférences *Introduction à la pensée chinoise* au centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, 75006 Paris, un mardi sur deux à 20 h.

13 Philipp Moris propose des jazzbands. Jazzband XV, avec le prodigieux Ahmad Jamal, Jazzband XVI avec Johnny Griffin et Jazzband XVII avec Billy Higgins. Le

DIALOGUE EURO-ARABE. L'évolution des relations entre la Communauté européenne et le monde arabe, le Maghreb en particulier, était au centre de la 3^e session de l'université d'été euro-arabe (UEEA) tenue à Bologne (Italie) dans le cadre du IX^e centenaire de la prestigieuse université de cette ville, la plus ancienne université européenne. L'an prochain, c'est Strasbourg qui accueillera l'UEEA, pour célébrer les droits de l'homme. Selon le vœu de sa directrice, Xavière Ulysse, et de son président, Mohammed Aliza, l'UEEA est un lieu d'échanges informels et conviviaux, ouvert au public et aux étudiants de la ville qui accueille ses sessions, et dont la qualité des intervenants (experts de la CEE, de l'ONU, chercheurs) lui confère une importance croissante comme forum libre où la « langue de bois » n'a pas cours.

En l'an 2000, la rive sud de la Méditerranée abritera trois cent millions d'âmes, dont cent pour le seul Maghreb, zone plus stable politiquement que le Machrek, où la récente transition mûre et pacifique du président Ben Ali en Tunisie, les regroupements récents inter-maghrébins et l'ouverture des frontières algéro-marocains autorisent à un certain optimisme, face à une Europe, qui, une fois « achevée », représentera la principale puissance économique mondiale.

Le Maghreb a déjà subi un coup dur avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE (lui fermant ses débouchés agricoles) et il est condamné à l'intégration économique pour présenter un front uni à sa voisine du Nord. Comment, pour la CE, aider à résorber le chômage et à résoudre l'extrême faiblesse des investissements au Maghreb ? Bruxelles est prêt à intensifier sa politique de « délocalisation » d'industries européennes sur la rive sud pour la mettre près des sources de mains-d'œuvre maghrébines : il faudrait cependant accompagner cette démarche d'un plan massif de formation sur place, y compris dans les technologies de pointe, tragiquement absentes de la région.



Trois cents millions d'habitants en l'an 2000 sur la rive sud de la méditerranée : une obligatoire coopération pour l'Europe.

L'énergie, les matières premières : pourquoi les Maghrébins ne cimenteraient-ils par leur propre marché commun autour de ces ressources comme l'Europe, au fond, a commencé « exister » autour du charbon et de l'acier de la CECA, il y a trente ans ?

Une bombe à retardement dans la coopération euro-arabe, euro-maghrébine, surtout l'immigration. Il ne faut pas se leurrer, avec sa natalité explosive, la rive sud de la Méditerranée (et l'Afrique derrière elle), va exercer une pression croissante vers l'Europe. Or, la CEE ne peut ouvrir plus ses frontières, confrontée à la fois au chômage, à l'intégration des immigrés déjà sur place, à l'immigration clandestine (impossible à comptabiliser en Italie par exemple). En plus des solutions de « délocalisation » évoquées ci-dessus, certains experts préconisent l'adoption d'un Plan Marshall pour aider au développement massif d'emplois et de formation au Maghreb.

L'idée suit son chemin. Dans une conclusion de politique plus générale, Michel Jobert propose de profiter de la période haute de la politique internationale, de l'ONU en tête, pour régler à chaud des conflits qui empoisonnent les relations entre les deux rives : le problème palestinien et la guerre civile/étrangère au Liban, par deux conférences internationales sous l'égide de l'Europe. Tant il est vrai que la paix et la sécurité sont des conditions *sine qua non* du développement économique et social. Fructueux et tous azimuts (ce que cette courte recension ne laisse pas voir), ce dialogue mot-clef de l'UEEA sera prolongé l'an prochain, mais il faut aussi que le monde arabe, le Maghreb avant tout n'attendent pas tout de l'Europe et montrent leur capacité à intégrer leurs économies pour aborder en force une coopération à long terme, et pour affronter l'acte unique européen de 1993...

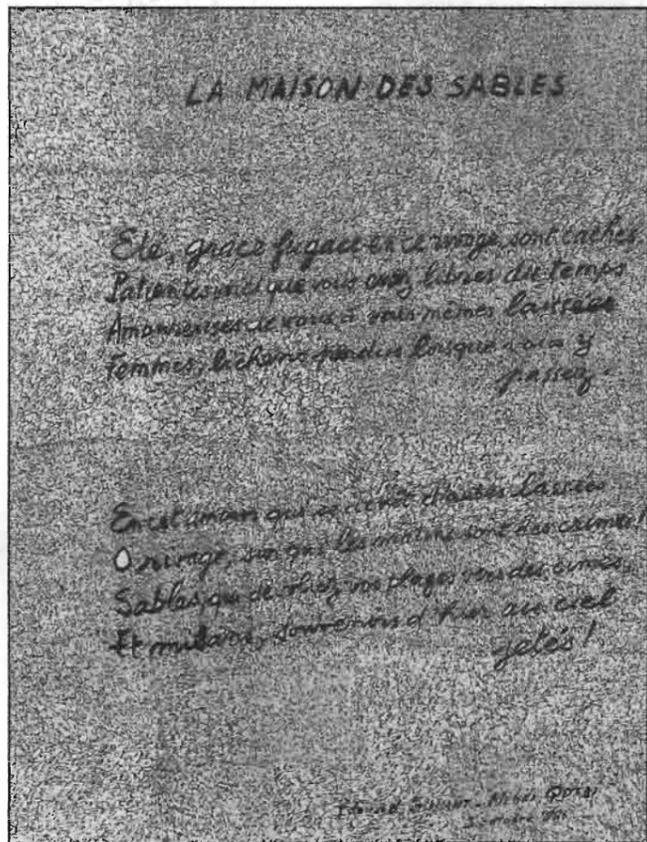
YVES THORAVAL

UEEA. Maison de l'Europe : 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.

B L O C - N O T E S

YVES THORAVAL

QOTBI. Ce que nous donne à voir le peintre marocain, Mehdi Qotbi, 47 ans, c'est à première vue une arabesque calligraphique infinie rendue volontairement illisible, par un fractionnement et des inversions, à l'image de la vie elle-même, par de multiples signes, de loin familiers, que l'intellect ne saisit pas mais les sens, oui, d'autant que Qotbi est un coloriste raffiné. Notre artiste est résolu-ment occidental-oriental (même s'il a redécouvert son Orient, en fait l'Extrême-Occident de l'Islam qu'est le Maroc), une fois étudiant aux Beaux-Arts en France. Mais une grande originalité de Qotbi est sa fréquentation intime, en tant que plasticien, des textes littéraires de ceux qui l'ont touché et dont il s'est senti envie de faire une paraphrase-illustration de son cru : Tournier, Bonnefoy, Cixous, Adonis, Georges Schéhadé, André Miquel, Naim Kattan et d'autres...



Mehdi Qotbi « la Maison des sables », une exposition à l'IMA.

C'est un peu le point sur ce travail et ce cheminement que présente l'exposition actuelle (jusqu'au 22 octobre) *Rencontres écrites* à la Salle d'Actualité de l'Institut au Monde Arabe, qui s'accompagne d'une rencontre visuelle avec deux peintres majeurs de notre époque, Bazaine et Valerio Adami.

J'ai l'impression que l'œuvre de Qotbi

présente une synthèse peut-être déjà symbolique d'un art qui parle aux deux rives de la Méditerranée, c'est-à-dire universel.

MECENAT ET CINEMA. Quel est le point commun entre une grande compagnie d'assurances françaises, l'écran géant du Max Linder et Karen Blixen ? C'est la Fondation Gan pour le cinéma, qui, entraînant dans son sillage Renault, Agfa-Gevaert et Télérama a sponsorisé ce mois d'août un festival de films 70 mm, sur l'écran géant du Max Linder qu'elle a contribué à installer, et participe au lancement du « Festin de Babette » du Danois Gabriel Axe, tiré d'une nouvelle de Blixen.

La Fondation GAN, c'est aussi beaucoup d'autres initiatives : une aide massive à la cinémathèque française pour la sauvegarde et la conservation de films menacés de destruction naturelle, dont, entre autres, les trois-cent-cinquante bandes photographiques de Marey, témoignage de l'« archéologie » du cinéma et *Le Car-*

rosse d'Or, de Renoir (1952) tout en assurant la promotion des films restaurés (René Clair, Fritz Lang, Carl Dreyer, etc.) ; l'organisation de festivals annuels (J. Marais, M. Morgan, Méliés...) dans toute la France ; une aide matérielle à l'organisation de multiples manifestations cinématographiques de haut niveau dans tout le pays.

Un des rôles primordiaux de la Fondation est l'aide qu'elle apporte à la création cinématographique, en dotant de 10 000 F chacun cinq projets de premiers film dont le scénario bénéficie déjà de l'avance sur recettes.

Pour 1988-1989, cinq autres projets, des seconds films

cette fois, recevront 150 000 F chacun. Une série d'actions, donc, qui vont de la préservation du Patrimoine cinématographique à un appui matériel à la création.

Fondation GAN : 2, rue Pillet-Will, 75009 Paris.

IMA : 23, quai Saint-Bernard, Paris 5^e. Tél. : 46.34.25.25.

13 au Grand Rex à Paris, le 14 à Bordeaux, salle du Vigean à Eysines et le 15 à Montpellier.

18 Jusqu'au 29, Marc Ogeret au TLPDejazet pour un nouveau spectacle : *Que chante 89*. Contact : 41, bd du Temple, Paris. Tél. : 48.87.97.34.

18 Jairo, le plus Français des Argentins, le plus Indiens des Français-Argentins, au Bataclan jusqu'au 29 octobre. Réservation aux 3 FNAC au 47.00.55.22.

22 Pour une semaine, les Oralies de Haute-Provence sur le plateau de Valensole. Onze communes accueillent des conteurs, écrivains ou poètes : Yvan Audouard, Guy Béart, Julos Beaucarne, Alphonse Boudard, François Billetdoux, Jean-Pierre Chabrol, Henri Gougoud, Pierre-Jakez Hélias... Contact : Les Oralies, cours Reynaud, 04210 Valensole. Tél. : 92.74.90.04.

25 John Scofield Quartet au New Morning. C'est reparti pour une saison, de l'africain, du brésilien, du jazz et encore plein de surprises rue des Petites-Ecuries (Paris). Tél. : 45.23.51.41.

28 Césarius Alvin au piano, Jean-François Jenny Clarke à la contrebasse, le jazz français à la Rose des Vents, à Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20.91.39.52.

28 Le Génie de la Bastille, association d'artistes qui vivent et travaillent dans ce quartier de Paris accueillent 105 artistes européens dans leurs 105 ateliers. Vingt nationalités sont représentées. Ils organisent également une vente d'œuvres au profit de Médecins sans frontières, le 2 novembre à l'ENSCII, 49, bd Richard-Lenoir, 75011 Paris. Contact : au Kiosque, place de la Bastille.

NOVEMBRE

2 Trois jours de débats à Toulouse avec le conseil régional des clubs Unesco qui fête ses vingt ans. Contact : 79, allée Charles-de-Fitte, 31300 Toulouse.

3 Jusqu'au 6, ArtRock 88 à Saint-Brieuc. Du rock mais aussi de la danse et un festival international du clip et de la vidéo musicale avec des artistes néerlandais, américains, belges ou espagnols. Contact : BP 637, 22011 Saint-Brieuc cedex.

3 Pour dix jours, Mâcon accueille le festival européen des plus de cinquante ans : *l'âge dans tous ses états*. La discrimination frappe là aussi. Les quinquagénaires (et au-delà) ne veulent plus être réduits à l'assistanat ou rejetés. Les panthères grises sont en route... Contact 85.38.08.38.

AUX PORTES DE PARIS

Il y a, dans la capitale, une cité universitaire pas ordinaire, où l'ouverture au monde est quotidienne. Elle accueille des milliers de jeunes français et étrangers, les fait cohabiter. La Cité universitaire internationale de Paris, microcosme isolé et ouvert sur le monde à la fois, méritait un portrait.



JOSS DRAY

La Cité universitaire internationale de Paris (CIUP), c'est d'abord un espace vert de quarante hectares, dans le sud de Paris, face au parc Montsouris. La CIUP accueille près de cinq mille cinq cents étudiants dont deux tiers d'étrangers. Au total, plus de cent nationalités s'y côtoient, réparties dans les trente-sept maisons disséminées dans le parc.

Les premiers pavillons datent des années vingt et ils se sont multipliés dans les décennies suivantes. La conception en est originale : si l'on excepte les trois maisons appartenant à des écoles (arts et métiers,

par exemple) chaque pavillon porte le nom d'un pays et est construit dans le style architectural correspondant. Chaque maison a son règlement intérieur, mais d'une façon générale, l'indépendance de la vie privée et la liberté de recevoir sont assurées.

Un impératif cependant : éviter le ghetto. Chaque maison accueille donc en principe 50 % de « nationaux » et 50 % d'étudiants d'autres nationalités.

Dans l'ensemble de la cité les Français, les autres Européens, les étudiants du Maghreb et du Machrek forment le gros du bataillon. Les résidents originaires d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Afrique tropicale et d'Asie représentent pour chacune de ces régions 6 à 8 % du total. Les disciplines étudiées sont les plus diverses : cela va de la philosophie à la physique nucléaire en passant par la peinture et la chirurgie... Les médecins africains côtoient donc les ingénieurs albanais (au nombre de 14).

La population de la cité évolue, devient de plus en plus âgée et avancée en études. Certains résidents ont même déjà exercé des fonctions professionnelles dans leur pays. Certains étudiants ont d'ailleurs connu une brillante destinée : Raymond Barre, Pierre-Elliott Trudeau, Léopold Sédar Senghor..., d'autres « passagers » étaient moins recommandables, tel le terroriste Carlos. La Cité est aussi l'écho du monde. Jusqu'à tout récemment, chaque vendredi, un rassemblement y était organisé afin de protester contre la guerre Iran-Irak. Mais les passions politiques, de l'avis général se font nettement moins vives que dans un passé récent. Lors des événements du Cambodge, par exemple, de sanglants affrontements entre factions riva-

BABEL City

les avaient entraîné la mort d'un résident et la fermeture de la Maison du Cambodge.

La première année, beaucoup de résidents doivent partager leur chambre double. Une cohabitation souvent harmonieuse et enrichissante, mais aussi parfois source de conflits. La Cité, véritable petite ville autonome, offre aux résidents divers services : on y trouve une banque, une poste, un kiosque à journaux, trois resto-U, une cafétéria et un fast-food. Ce qui n'empêche pas certains de dédaigner la restauration collective, préférant les cuisines de leur maison pour y préparer quelque plat national. Aux heures des repas, les couloirs de la Maison de l'Asie du Sud-Est sont imprégnés de parfums qui changent du steak-frites...

Pour les loisirs, les résidents n'ont que l'embarras du choix. Ils disposent d'une bibliothèque de 35 000 volumes, d'une salle de concerts, d'une salle de théâtre et d'un ciné-club. Enfin, il leur est possible de pratiquer une large gamme de sports : tennis, escrime, piscine, football...

Les résidents des diverses maisons popularisent leur culture d'origine en organisant des repas (le couscous de la maison tunisienne est particulièrement renommé), des soirées des ciné-clubs : ceux des maisons d'Italie et d'Allemagne, en particulier, programment chaque semaine les chefs-d'œuvre de Fellini, Antonioni, Fassbinder... Quant à la Maison Lucien Paye, qui regroupe une majorité d'étudiants d'Afrique noire, elle est célèbre pour organiser des soirées à l'ambiance... tropicale. Voici quelques années, la Maison du Sud-Est asiatique avait même organisé, lors de la fête du Tet (en janvier) un nouvel an vietnamien.

La Cité internationale, creuset des cultures du monde entier ? Oui, d'une certaine façon, mais tout n'est pas simple. En pratique, force est de constater que des origines communes conduisent souvent les étudiants à se regrouper. Le principe des 50-50 est souvent transgressé, certaines maisons comme celle du Maroc accueillent presque exclusivement des nationaux. Est-ce dû au recrutement d'étudiants plus âgés ? Il devient en tout cas de plus en plus difficile de trouver des volontaires pour animer les comités de résidents chargés d'animer la vie à l'intérieur de chacune des maisons.

La CIUP reste cependant un lieu d'échanges unique dans sa conception. Il s'y fait même des mariages internationaux comme celui prévu d'un jeune ingénieur français et d'une résidente vietnamienne. L'« Alliance des anciens » est là aussi pour maintenir après le départ des liens noués sur place.

En tout état de cause, la Cité internationale, petite ville cosmopolite, reste un lieu privilégié de résidence aux yeux de nombre d'étudiants. La preuve en est le nombre croissant de demandes de dérogations afin de prolonger son séjour, limité à trois ans, pour une quatrième année. □

CATHERINE SAJNO



AU BOUT DU MONDE

L'AFS-Vivre sans frontière est une de ces associations qui croient dur comme fer que l'amitié et la paix passent par la connaissance mutuelle. Et qui passent à l'acte, en organisant des échanges internationaux entre jeunes.



NOEL MONIER

L'American field service-Vivre sans frontière, association d'échanges internationaux, organise des séjours de jeunes à l'étranger. Pour les collégiens et les lycéens français, c'est un échange de trois mois avec ceux de l'Ontario ; pour les jeunes travailleurs, un séjour de huit mois dans un pays d'Europe, formation linguistique et contrat de travail à la clé. Mais l'essentiel du travail de l'association est de mettre au point des séjours d'une année à l'étranger pour des lycéens de 16 à 18 ans. Et, bien sûr, de trouver des familles d'accueil pour les lycéens

étrangers venant en France.

L'AFS travaille avec plus de soixante pays répartis dans le monde entier (sauf les pays de l'Est). Chaque année, de jeunes Chypriotes, Kenyans, Américains ou Suédois passent ainsi un an en France. Si les Etats-Unis ont la faveur de nombreux Français, ceux-ci peuvent aussi partir en Thaïlande, en Tunisie ou en Autriche.

Les jeunes aspirants au départ sont sélectionnés dans leur pays selon leur motivation, leur capacité d'adaptation, leur maturité.

Une fois arrivés dans le pays d'accueil, un maître mot : l'immersion totale ; c'est tout le contraire d'un séjour en touriste. Durant la journée, les jeunes vont au lycée, le soir et le week-end, ils partagent la vie quotidienne de leur famille d'accueil. La « vraie » famille, elle, n'a ni le droit de rendre visite, durant l'année, à son chérubin, ni de lui téléphoner régulièrement. On garde le contact par courrier, c'est la règle du jeu. De temps en temps, des rencontres sont organisées entre les jeunes de toutes nationalités qui séjournent dans le même pays.

Bien sûr, tout ne coule pas de source. Il n'a pas été facile pour Caroline, Française séjournant en Tunisie, de discuter, en arabe, avec ses « sœurs ». En France, il est parfois difficile aux jeunes Américains à s'adapter à une vie de famille perçue comme très traditionnelle, avec des parents très présents. Un principe cependant : c'est au jeune de s'adapter à la famille et non l'inverse. En cas de totale incompatibilité d'humeur, on le change de famille.

Il n'existe pas de famille d'accueil type. Si l'AFS écarte les célibataires, elle accepte, après sélection, aussi bien les cou-

CHANGER de famille

ples que les femmes veuves ou divorcées avec enfants. S'il est clair que la présence d'un enfant du même âge aide à s'intégrer, certaines familles d'accueil ont, par contre, des enfants en bas âge ou déjà adultes. Les adolescents sont reçus autant à Paris qu'en province, parfois dans des villages de six cents habitants !

Danièle Herman et Hélène Tonnerre reconnaissent pourtant avoir du mal à trouver des familles d'accueil : « *Ce n'est pas encore dans les mœurs. De plus, les gens veulent souvent trop bien faire et refusent par exemple de recevoir un lycéen parce qu'il devrait partager sa chambre avec un autre jeune, alors qu'on ne leur demande pas de recevoir comme dans un 4 étoiles, mais d'être, avant tout, d'être un peu disponibles et ouverts !* »

Les lycéens ayant la chance de vivre cette expérience, viennent, c'est vrai surtout dans les pays en voie de développement, de milieux favorisés. Mais il arrive que des comités locaux de l'AFS se mobilisent pour faire partir un jeune totalement désargenté, comme récemment une jeune Egyptienne. Et l'on constate de belles réussites, tel Fernando venu d'Argentine en bredouillant quelques mots de français et reparti avec un bac A2 en poche.

Danièle Herman, visiblement passionnée par sa tâche, est aussi l'une des bénévoles sur laquelle repose le fonctionnement de l'association. L'AFS, créée au départ pour promouvoir un idéal de paix entre les peuples, refuse en effet d'entrer dans le circuit commercial avec prospectus sur papier glacé, etc. Il existe un bureau parisien qui centralise tous les dossiers, mais tout repose sur les bénévoles des comités locaux qui, sur le terrain, recherchent des familles d'accueil et suivent les adolescents une fois arrivés en France.



ELIE KAZAN

Hélène Tonnerre, permanente de l'AFS, insiste sur le côté convivial, voire familiale, de l'association et des comités régionaux dont les membres, à force de travailler ensemble, ont noué de solides liens d'amitié.

L'AFS s'est donnée pour but essentiel de vaincre les préjugés par une meilleure connaissance des autres pays. Cet objectif semble atteint, si l'on en croit les adolescents de retour qui, tous, affirment que cette expérience leur a permis de dépasser beaucoup d'idées reçues. Vécue à un âge charnière, elle a aidé certains de ces jeunes à « faire le point », voire à changer d'orientation.

Expérience jugée en tout cas très positive par les uns et les autres, même si, comme le souligne Hélène Tonnerre, certains n'en ressentent véritablement les effets que trois ou cinq ans plus tard. □

C. S.

AFS-Vivre sans frontière, 93, rue des Vignoles, 75020 Paris. Tél. : 43.48.82.28.

L'Europe sans frontières

Liberté de circulation pour tous !

L'Europe sans frontières est en train de naître, l'article 48 du Traité de la CEE prévoit la libre circulation des biens et des personnes à l'intérieur de la communauté. Ainsi, dès la mise en pratique de l'Acte unique européen en 1992, tout ressortissant pourra librement s'installer dans n'importe quel pays membre de la CEE.

Hélas ! ces mesures ne s'appliqueront pas à tous les ressortissants puisqu'une discrimination pourtant contraire aux principes des traités européens touchera les résidents de nationalité non européenne. Pour eux et leurs familles, en effet, le visa sera maintenu pour se déplacer. C'est une atteinte du principe d'égalité affirmé dans la déclaration universelle des droits de l'homme, et à l'article 7 du Traité de Rome qui, lui, garantit un traitement égalitaire de tous les citoyens résidant en Europe, qu'ils soient ou non de nationalité européenne.

C'est la raison pour laquelle la fédération de Moselle du MRAP a récemment été à l'initiative d'un rassemblement à Forbach, où se sont retrouvés des centaines de manifestants à l'appel de dix-huit organisations. Ce rassemblement a d'ailleurs eu un caractère européen puisque elle était coordonnée avec

une même initiative qui avait été prise de l'autre côté de la frontière, avec rencontre et fusion des deux manifestations.

A l'issue de cette rencontre René Maurin, représentant fédéral du MRAP 57, prenait la parole pour dénoncer de telles dispositions. Au nom des organisations présentes, il rappela que parce qu'elles étaient attachées aux principes de liberté et d'égalité, l'Europe ne serait pas démocratique si elle comportait des citoyens de deuxième zone. En annonçant qu'un rapport serait porté au Parlement européen, il termina en reprenant solennellement les termes de l'appel commun : « Nous réclamons la liberté de circulation pour tous sans exclusive. Nous déclarons que l'Europe sera sans frontières si elle est égale pour tous et sans visa pour personne ».

Une initiative qui rejoint la vigilance des comités locaux pour l'égalité des droits de tous, et la préoccupation du MRAP sur la stratégie d'élimination sélective des résidents étrangers non européens, qui risquent de faire les frais de la construction de l'Europe, stratégie qu'il a dénoncée lors de son Congrès de Paris et devant le Conseil de l'Europe, en novembre 1987. Une affaire à suivre de très près.

ACTIONS

NON-EXPULSION. Soulagement à Bobigny (93) pour une famille mauricienne menacée d'expulsion depuis plusieurs mois parce que l'administration tardait à leur remettre des permis définitifs. Les associations locales, dont le MRAP, qui s'étaient mobilisées fêtent une victoire.

AUBAGNE. Le MRAP est de retour. Une quinzaine de personnes ont décidé de relancer le comité local. La presse locale s'en est fait l'écho, soulignant l'importance du travail à faire dans la région. Un bon signe ?

A L'ASSEMBLEE. Le MRAP a demandé aux parlementaires de la nouvelle Assemblée nationale de constituer un intergroupe « contre le racisme, pour l'égalité et la compréhension mutuelle dans la société française ».

JUGEMENT. Les « femmes matrières » immigrées, venues « chez nous comme des reines termites pour y pondre et y pondre encore », ont coûté 3 000 F d'amende et 3 000 F de dommages et intérêts au Quotidien de Paris. L'auteur de ces lignes était poursuivi par le MRAP pour provocation à la haine, à la violence et à la discrimination raciale.

RENOUVELLEMENT. Les comités locaux de Montargis et d'Orléans ont participé aux manifestations contre l'expulsion de Sileyte Konté, un jeune Sénégalais de 23 ans à qui le renouvellement de sa carte avait été refusé.

EVREUX. Le comité d'Evreux et d'autres associations ont pris sous leur protection Turan Gunés, un réfugié politique kurde dont l'OFPPA a rejeté le recours. Son retour en Turquie équivaudrait à une arrestation immédiate par la police turque.

SAINTE. Protestation et tracts du MRAP contre les appels du pied de Dominique Bussereau (UDF) en direction de l'extrême droite. Bussereau est également membre du groupe parlementaire d'amitié avec l'Afrique du Sud. Protestation également (reprise par la presse locale) après le saccage du local des associations humanitaires par un groupe fascisant.

PARIS. Action du comité local du 13^e arrondissement pour le logement de 33 personnes (dont 12 enfants) expulsées manumilitari de leur logement. Pétitions et interventions auprès du préfet et du maire d'arrondissement (Jacques Toubon) se succèdent.

Le comité local du MRAP de Guyancourt en collaboration avec la municipalité a accueilli dix enfants palestiniens venant du camp de réfugié de Eyn El Helouem près de Saïda au Sud-Liban, situé dans une région à forte population palestinienne, le camp est soumis jour et nuit aux survols de l'aviation israélienne, outre ces constantes simulations de raids, des bombardements ont fréquemment lieu jusqu'à plusieurs fois par mois, entraînant de nombreuses victimes parmi la population civile. La dégradation de la situation dans les camps palestiniens de Beyrouth a encore renforcé ces derniers mois l'inquiétude et le sentiment d'insécurité qui règnent à l'intérieur du camp que ces jeunes enfants vivent parfois depuis leur naissance. Cet accueil a permis aux enfants de leur procurer quelques semaines de répit, de détente et de joie, de découvrir Paris et ses environs. Ce geste de solidarité concrète a fourni l'occasion à des nombreux guyancourtois jeunes des centres de loisirs, au moins jeunes de connaître la situation du peuple palestinien.



POLICE ET JUSTICE FACE AU RACISME

Un Colloque les 21-22 octobre

En collaboration avec les syndicats de police, des secteurs judiciaire et pénitentiaire et de magistrats (1), le MRAP organise les 21 et 22 octobre une importante rencontre sur le thème *Police et justice face au racisme*. Par la diversité des organisations et des professions qui viendront exposer leur expérience sur le terrain et leurs réflexions, par la qualité des invités dont les députés François Asenssi, Michel Hannoun et Gilbert Bonnemaïson, les journalistes Bernard Langlois et Jean-Marc Ancian, nombre de chercheurs, sociologues et représentants d'associations, ce colloque devrait obtenir un retentissement national. Il se déroulera à l'Ecole nationale de la magistrature de Paris et abordera notamment les quatre points suivants : 1) Le rôle des institutions, les comportements individuels et collectifs, les relations entre police, justice, secteur pénitentier et formation. 2) Société, délinquance et racisme : ordre et minorités, peurs et idéologie sécuritaire. 3) L'évolution de la législation en France et de son application, évolution des mentalités (état de droit, de sous-droit et

de non-droit). 4) La loi de 1972 contre le racisme : bilan. Nos lecteurs sont conviés à nous faire parvenir leur propre expérience et leurs points de vue.

(1) Les organisations coorganisatrices sont : la FASP (Fédération autonome des syndicats de police), le SNAPC (Syndicat national autonome des policiers en civil), le SAF (Syndicat des avocats de France), le SM (Syndicat de la magistrature), le SNPES-FEN (Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée), CFDT-Justice, CGT-Chancellerie, cours, tribunaux, et CPH, et enfin le SNEPAP-FEN (Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire).

(2) Auteur d'un livre paru récemment chez Balland : *La Police des polices* dans lequel il montre, sans parti pris d'aucune sorte, les dysfonctionnements et les dérapages d'une police trop souvent considérée a priori comme au-dessus de tout soupçon.

POSITIONS

■ DEUX ANS, ÇA SUFFIT !

La loi du 9 septembre 1986, dite « loi Pasqua », sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, a tout juste deux ans. Sous prétexte de faire obstacle à l'immigration clandestine et au terrorisme, elle accorde des pouvoirs exorbitants à la police et à l'administration, favorise l'arbitraire, crée un climat d'insécurité et de précarité parmi les populations d'origine étrangère en particulier les jeunes. Elle s'est traduite par de nombreuses reconduites à la frontière de personnes vivant de longue date en France où elles avaient toutes leurs attaches. A l'occasion de cet anniversaire, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) s'est adressé à tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat pour leur demander d'agir en vue de l'abrogation de cette loi.

■ **RACISME.** Plusieurs actes antisémites ont été commis récemment : profanations de cimetières juifs en Alsace, inscriptions de caractère nazi à Drancy, haut lieu de la déportation, attentat contre la permanence électorale de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch à Paris, assorti de menaces de mort. Ces faits confirment la persistance inquiétante de l'antisémitisme en France, inséparable des autres formes du racisme, propagées ouvertement, en particulier à l'encontre de la population maghrébine, des immigrés, des originaires des Dom-Tom. Ils ont inspiré les violences

récentes de skinheads à Rouen et Brest. Le MRAP demande à tous les républicains d'agir pour faire échec à la haine.

■ ASSEZ DE COMPLAISANCE.

Décidément hanté par le génocide hitlérien, M. Le Pen vient de montrer encore son désir de l'effacer des mémoires. Après l'avoir qualifié de « détail », il se livre à un calembour indécent tournant en dérision l'extermination de millions d'êtres humains et la douleur des survivants. Le MRAP partage l'émotion que cette provocation suscite. Ceux qui se disent une seconde fois choqués, bouleversés et indignés vont-ils enfin cesser d'offrir au Front national, qui des alliances électorales, qui des tribunes amplifiant démesurément ses propos haineux ?

■ CONTRE TOUTE ALLIANCE AVEC L'EXTRÊME DROITE.

Chacun sait que les tensions racistes naissent le plus souvent des difficultés dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'école, du sentiment d'insécurité, de la détérioration du tissu social, des carences dans l'action socioculturelle et éducative : autant de problèmes à résoudre sur le terrain, et qu'il sera utile de placer au centre des débats électoraux. C'est pourquoi le MRAP souhaite que cette campagne soit l'occasion de rechercher comment donner un contenu toujours plus concret aux notions d'égalité, de fraternité dans notre société, comment

mettre en œuvre une citoyenneté active et responsable pour tous, sans distinctions d'origine. Aux mêmes fins, une constante vigilance s'impose à l'égard de l'extrême droite, dont on connaît les démons racistes et liberticides. Toute alliance avec elle, sous quelque forme et en quelque lieu que ce soit, représente un danger pour les valeurs et les institutions auxquelles nous sommes, en France, massivement attachés.

■ LA VENUE DE YASSER ARAFAT.

...Au moment où nombre de conflits régionaux connaissent une évolution positive, le MRAP souhaite qu'il en soit de même au Proche-Orient. Il tient à rappeler qu'il a toujours condamné toutes les formes de violence qui ensanglantent cette région, et considéré qu'elles ne sauraient servir de base à une solution juste et durable. Il est temps que soit satisfaite l'aspiration du peuple palestinien à vivre libre dans un Etat indépendant. Cela suppose une reconnaissance mutuelle des parties en présence et le respect de leurs droits. Ce n'est pas par des invectives et en excitant les passions que l'on parviendra à la paix, mais par le dialogue et une négociation politique offrant à chacun les garanties qu'il requiert.

■ **SUCCE A CASSENEUIL.** Les enfants d'immigrés, dont la scolarisation était refusée à Casseneuil (Lot-et-Garonne) ont enfin été admis à l'école. Le MRAP entre les peuples)

prend acte de ce changement qui résulte de son action vigoureuse commencée l'an dernier avec la condamnation du maire qui avait eu déjà recours à de semblables pratiques. Les efforts de son comité local, de sa fédération, de l'un de ses membres, conseiller municipal, ont permis d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics et ont abouti à ce succès...

PACIFICATION !

A Vénissieux, le comité MRAP nous signale la parution en octobre d'un livre de photographies sur la guerre d'Algérie. Sous le titre *Pacification*, c'est le regard d'un jeune photographe français de l'époque qui nous est donné.

Alain Deunelin, le photographe aujourd'hui décédé était une figure lyonnaise, ses amis n'ont pas voulu que se perde son travail contre une tuerie inavouée qui fit un million de morts algériens et des dizaines de milliers de Français. Pour eux, tout bêtement épris de paix, le combat anticolonialiste et antiraciste doit se poursuivre.

Les photos sont introduites par une préface d'Henri Alleg et accompagnées de textes, de poèmes ou de témoignages d'écrivains algériens. La publication est assurée collectivement par une association (Iconographie et Histoire).

On peut commander l'album au siège de l'association, 86, rue du Président-Salvador-Allende, 69200 Vénissieux (90 F).



**1 ENFANT 1 CARTE KIWI
ET ON VOYAGE
A MOITIE PRIX**

SNCF
C'EST POSSIBLE!

Renseignez-vous dans les gares et agences de voyages et par Minitel : 3615 Code SNCF. Prix de la carte au 01.06.88 : 350 F